

ALGÉRIE – NIGER

TOTALE CONVERGENCE DE VUES

Pages 2 et 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8449 MERCREDI 25 MARS 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALLOCATION CHOMAGE

Des critères resserrés

Page 5

ALBARES EN VISITE DE DEUX JOURS EN ALGERIE

LE GRAND RETOUR À LA RAISON STRATÉGIQUE



Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, entame ce jeudi une visite historique en Algérie censée conforter une relation vitale entre les deux pays dans un contexte international émaillé de turbulences.

Page 24

GAZ ALGÉRIEN

Les rappels de Royal à l'Elysée

Page 4

RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

Douze amendements pour plus d'efficacité

Page 5

L'ENGRENAGE IRANIEN

La fracture du dogme Trumpiste

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Alger propose son expertise

LE MINISTRE de l'Industrie pharmaceutique a tenu hier une rencontre bilatérale avec son homologue, le ministre de la Santé de la République du Niger, M. Garba Hakimi. Cette réunion a été consacrée à l'examen des voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.
Les deux parties ont convenu de l'importance d'achever la finalisation d'un mémorandum d'entente entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques en Algérie et son homologue nigérienne. Cet accord devrait notamment permettre d'identifier les besoins du marché nigérien en médicaments essentiels, en vue d'étudier les possibilités de leur couverture à partir de la production pharmaceutique algérienne.
À cette occasion, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a présenté un exposé détaillé sur l'état et les perspectives du secteur en Algérie. Il a souligné que les capacités de production nationales représentent près du tiers de la production pharmaceutique du continent africain. Il a également réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à répondre aux besoins du Niger en médicaments, tout en proposant un accompagnement technique, notamment dans la réalisation et le développement d'unités industrielles de production pharmaceutique au Niger. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large visant à renforcer la coopération entre les pays africains et à consolider la sécurité sanitaire à l'échelle du continent.
De son côté, le ministre nigérien de la Santé a exprimé l'intérêt de son pays à développer ce partenariat et à bénéficier de l'expertise algérienne dans ce domaine stratégique.

A. D.

STABILITÉ AU SAHEL

Alger et Niamey sur la même longueur d'onde

Alors que le Sahel reste confronté à des défis sécuritaires et économiques persistants, l'Algérie et le Niger consolident leur partenariat stratégique en lançant des projets énergétiques, des interconnexions électriques et des initiatives commerciales, visant à stabiliser la région et à promouvoir un développement intégré et durable au cœur de la zone sahélo-saharienne.

La réunion de la Commission mixte supérieure algéro-nigérienne, tenue lundi à Niamey, illustre la volonté politique forte des deux présidents, Abdelmadjid Tebboune et Abdourahmane Tiani, de porter les relations bilatérales à un niveau supérieur et d'inscrire le partenariat dans une perspective à long terme, dépassant le simple cadre traditionnel de coopération entre pays voisins.
Selon le Professeur de sciences économiques à l'Université d'Alger, le Dr Ahmed El Hidoussi, ce sommet représente un moment clé pour la concrétisation des projets définis lors de la visite officielle du président nigérien à Alger, les 15 et 16 février 2026. « Il s'agit d'une étape pratique pour transformer les accords bilatéraux en projets opérationnels, couvrant les secteurs politique, sécuritaire et économique, et pour développer un commerce interbancaire et interentreprises plus dynamique entre l'Algérie et le Niger », a-t-il précisé sur les ondes de la radio algérienne.
Le dialogue entre Alger et Niamey porte sur des projets économiques structurants, considérés comme des leviers de développement et de stabilité pour la région. Parmi eux, « le gazoduc transsaharien, reliant le Nigeria à l'Algérie à travers le Niger, occupe une place centrale ». Ce projet énergétique d'envergure permettra, selon l'intervenant, non seulement de sécuriser l'approvisionnement en gaz pour le marché algérien et européen, mais aussi de générer des retombées économiques significatives pour le Niger, en renforçant ses infrastructures et en créant de nouvelles opportunités d'emploi.
Par ailleurs, « l'Algérie s'engage à soutenir le développement du réseau électrique nigérien, avec des équipes de Sonelgaz et de Sonatrach mobilisées pour mener des études techniques et assurer le suivi de la construction de la centrale électrique de Niamey », a-t-il expliqué. Soulignant que « ce projet, couplé à l'installation de réseaux de fibre optique, s'inscrit dans une vision intégrée visant à moderniser les infrastructures essentielles du Niger, tout en facilitant une interconnexion énergétique et numérique régionale ».
Selon El Hidoussi, ces initiatives confirment de la volonté des deux pays de dépasser la logique traditionnelle d'assistance pour bâtir un véritable partenariat stratégique. « L'Algérie ne se contente plus d'être un simple contributeur ou bailleur de fonds. Elle devient un acteur direct du développement et de la stabilité régionale, en participant à la mise en place de projets concrets qui profitent aux populations locales et à l'ensemble du Sahel », a-t-il souligné. Cette coopération reflète également un engagement plus large en matière de « sécurité et de développement régional ». Dans un contexte marqué par des défis sécuritaires persistants et des tensions économiques au Sahel, « la mise en œuvre de projets énergétiques et d'infrastructures vise à consolider la stabilité, à promouvoir l'intégration régionale et à réduire la vulnérabilité des États face aux crises », a-t-il dit.
En outre, ce partenariat incarne la volonté de l'Algérie de jouer un rôle politique et économique central dans le Sahel et le Sahara. « Le pays aspire à devenir un pilier de stabilité et de développement, capable d'accompagner ses voisins dans des projets à forte valeur stratégique, tout en renforçant sa propre position sur le plan régional et international », a-t-il fait savoir. Parmi les projets prioritaires figurent, outre le gazoduc et les interconnexions électriques, la création d'emplois locaux, le transfert de savoir-faire et la formation technique pour les ingénieurs et techniciens nigériens. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision de développement durable, où le progrès économique est étroitement lié à la sécurité et à la cohésion sociale.
« Nous observons une volonté partagée de construire une coopération qui dépasse le simple échange commercial », note El Hidoussi. « Les projets structurants, tels que les interconnexions électriques et le gazoduc, représentent un modèle d'intégration régionale qui pourrait servir d'exemple pour l'ensemble du continent africain », ajoute-t-il.
L'Algérie et le Niger entendent poursuivre cette dynamique en multipliant les initiatives communes, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'énergie ou de commerce, mais également en coordonnant leurs actions sur le plan politique et sécuritaire.

Meriem D.



Un développement intégré et durable.

Stabilité, migration et transports au cœur du partenariat

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a engagé, à Niamey, des discussions approfondies avec ses homologues nigériens autour de dossiers sensibles, allant de la sécurité aux flux migratoires, en passant par le développement des infrastructures de transport. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.
Dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires et migratoires persistants, l'Algérie et le Niger ont affiché une volonté commune de hisser leur coopération à un niveau supérieur, lors de la séance de travail entre Saïd Sayoud, le ministre nigérien de l'Intérieur, Mohamed Toumba, et le ministre nigérien des Transports, le colonel-major Abdourahamane Amadou.
Cette rencontre, organisée en marge des travaux de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, a permis d'examiner en profondeur plusieurs axes de coopération jugés prioritaires par les deux parties. Au cœur des échanges, la question sécuritaire a occupé une place centrale. Les deux pays ont ainsi souligné l'importance de « la mise en œuvre effective des accords conclus dans le domaine de la sécurité » et la nécessité de « renforcer la coordination opérationnelle entre les différents services concernés », traduisant une approche concertée face aux menaces transfrontalières. Dans le prolongement de cette dynamique, les discussions ont également porté sur la relance de la commission bilatérale frontalière. Les deux parties ont souligné l'importance de cet outil pour « consolider la sécurité et la stabilité des zones frontalières », tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités humaines à travers « la relance et l'intensification des programmes de formation au profit des cadres de la police nigérienne ».
La question migratoire, particulièrement sensible dans la région sahélienne, a fait l'objet d'un examen approfondi. Les responsables ont évoqué « l'échange d'expertises et d'expériences en matière de gestion de la migration irrégulière », dans le cadre d'une « approche concertée et équilibrée », traduisant une volonté commune de traiter ce phénomène dans toutes ses dimensions.
En outre, les discussions ont mis en avant l'utilité de dynamiser la coopération décentralisée. De facto, les deux parties ont plaidé pour « l'encouragement et l'intensification des rencontres entre les responsables locaux » afin de renforcer la coordination de terrain et de rapprocher davantage les acteurs territoriaux des deux pays.
Par ailleurs, abordant le volet du transport, les ministres ont convenu de l'importance d'actualiser l'accord bilatéral relatif au transport aérien, afin de l'aligner sur les normes internationales en matière de sûreté et de sécurité de l'aviation civile. Dans cette perspective, des consultations techniques sont prévues au second semestre 2026. Les échanges ont également porté sur l'élaboration d'un nouvel accord encadrant le transport routier international de voyageurs et de marchandises, dans le but d'accompagner la dynamique des échanges commerciaux et de répondre aux exigences croissantes du secteur.
Les deux parties ont ainsi exploré les mécanismes de coopération institutionnelle entre les organismes chargés du transport public, tout en évoquant la relance du projet de jumelage entre le groupe logistique algérien Logitrans et le Centre de formation nigérien spécialisé dans les techniques du transport routier. En soutien à l'échange d'expertises et au développement des compétences, les perspectives de coopération dans les domaines du transport ferroviaire et des infrastructures portuaires algériennes ont également été abordées, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités de partenariat. A l'issue de la rencontre, les deux parties ont souligné leur volonté de consolider un partenariat stratégique, fondé sur la complémentarité, la sécurité partagée et une vision commune du développement régional, notamment dans le domaine des transports.

Sihem B.

ALGÉRIE – NIGER

Totale convergence de vues

Porteuse de perspectives prometteuses, la coopération entre l'Algérie et le Niger franchit un nouveau cap, avec une volonté commune d'approfondir le partenariat stratégique et d'accélérer la concrétisation de projets structurants.

Ces initiatives, à fort impact économique bilatéral et régional, s'imposent comme des leviers clés pour renforcer l'intégration, stimuler le développement et répondre aux enjeux communs des deux pays. C'est dans ce contexte que les travaux de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne se sont achevés, hier à Niamey, avec une ambition commune de donner un nouvel élan à la coopération entre les deux pays.

Coprésidée par les Premiers ministres des deux pays, Sifi Ghrieb et son homologue nigérien Ali Lamine Zeine Mahamane, cette session, tenue les 23 et 24 mars, s'inscrit dans le prolongement de la visite du président nigérien, Abdourahamane Tiani, en Algérie, en février dernier, à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune. Cette séquence diplomatique a « permis d'insuffler une nouvelle dynamique aux relations bilatérales », est-il souligné dans un communiqué conjoint publié par les services du Premier ministère.

Les deux parties ont réaffirmé « le caractère stratégique et irréversible » de leur partenariat, fondé sur des liens historiques de fraternité, de bon voisinage et de solidarité. Elles ont également insisté sur leur « attachement aux principes de souveraineté, d'intégrité territoriale, de non-ingérence et de règlement pacifique des différends, conformément au droit international et à la Charte des Nations unies ».



La coopération franchit un nouveau cap.

Sur le plan régional, Alger et Niamey ont affiché une convergence de vues face aux défis sécuritaires dans la région du Sahel-Sahara. Elles ont souligné la nécessité de réponses concertées, ancrées dans les réalités locales et ont réitéré leur engagement à renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière.

Dans ce contexte, les deux pays ont mis en avant le lien étroit entre sécurité et stabilité, réaffirmant leur volonté de renforcer la coordination et d'activer les mécanismes bilatéraux existants.

Les discussions, qui se sont déroulées dans un climat de confiance et de compréhension mutuelle, ont permis de « consolider les acquis de la coopération et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour son approfondissement ».

Sur le plan économique, les deux parties ont exprimé leur volonté d'élever leur partenariat à un niveau supérieur, accordant une attention particulière au développement des échanges commerciaux et à l'implication du secteur privé. Elles ont salué, à ce titre, les résultats du Forum économique organisé en marge des travaux ainsi que ceux du Conseil d'affaires algéro-nigérien.

L'accent a également été mis sur la nécessité d'accélérer la réalisation des grands projets structurants reliant les deux pays, notamment la route transsaharienne, l'interconnexion par fibre optique et le projet de gazoduc transsaharien, considérés comme des leviers majeurs pour l'intégration économique régionale.

Par ailleurs, Alger et Niamey ont convenu de renforcer leur coopération dans plusieurs secteurs à fort potentiel, dont l'énergie, les hydrocarbures, les énergies renouvelables, l'agriculture, les infrastructures, la santé, la formation professionnelle et la numérisation, tout en encourageant l'entrepreneuriat et l'innovation. Les deux parties ont également souligné l'importance de créer un environnement favorable aux investissements, à travers la simplification des procédures administratives et douanières, le développement des corridors commerciaux et la promotion des zones de coopération transfrontalière, afin de soutenir le développement local et la stabilité des régions frontalières.

Au niveau international, elles ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une Afrique stable, sûre et prospère, privilégiant des solutions politiques inclusives aux crises et soutenant les initiatives en faveur de la paix et du développement, dans le respect du droit international et des cadres régionaux et continentaux.

A l'issue des travaux, les deux pays ont exprimé leur satisfaction quant aux avancées réalisées et aux perspectives dégagées, marquées notamment par l'identification de projets prioritaires à mettre en œuvre conjointement. Cette session a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant divers domaines, dont l'énergie, l'industrie, la santé, les travaux publics, le sport et la culture. En outre, les deux parties ont convenu de tenir la troisième session de la Grande Commission mixte en Algérie en 2027 à une date qui sera fixée par voie diplomatique.

Rim Boukhari

SIGNATURE D'UNE VINGTAINE D'ACCORDS AU FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-NIGÉRIEN

L'heure de la concrétisation

LE FORUM d'affaires algéro-nigérien, qui s'est tenu hier à Niamey, a été couronné par la signature d'une vingtaine d'accords mémorandums d'entente et autres programmes de coopération, brassant une large palette de secteurs aussi divers que variés.

La cérémonie de signature s'est tenue sous la supervision du Premier ministre, Sifi Ghrieb, et de son homologue nigérien, Ali Lamine Zeine Mahamane, qui ont ouvert les travaux du Forum. Les secteurs concernés sont l'énergie, les énergies renouvelables, les start-up, les microentreprises, les travaux publics, l'industrie, les produits pharmaceutiques, la santé, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, les affaires religieuses ainsi que la jeunesse et les sports. Ces accords et protocoles d'entente permettront d'établir « une nouvelle phase de partenariat stratégique entre l'Algérie et le Niger, ainsi que de transformer la dynamique politique lancée par les dirigeants des deux pays en réalisations tangibles et en projets réalistes, qui bénéficieront directement aux deux pays et aux deux peuples frères », a indiqué un communiqué des services du Premier ministère. Cela outre la décision commune de simplifier et d'alléger les procédures concernant les investissements.

C'est une belle moisson qui a été récoltée par les deux pays lors de ce forum d'affaires, à propos duquel Sifi Ghrieb a exprimé sa conviction que les potentialités des deux économies sont de nature à ouvrir la voie à des partenariats fructueux, contribuant à la création de richesse et à l'offre d'emplois pour la jeunesse des deux pays. Ce forum a été, en outre, l'occasion de présenter et d'analyser le climat des affaires ainsi que les perspectives d'investissement en Algérie et au Niger, tout en mettant en avant les réformes adoptées pour améliorer l'attractivité des investissements, moderniser les cadres juridiques et réglementaires, renforcer les mécanismes d'accompagnement des investisseurs et simplifier les procédures.

Les opportunités d'investissement ont également été présentées dans un ensemble de secteurs stratégiques prioritaires, tels que l'agriculture, l'élevage, les industries agroalimentaires, le secteur des hydrocarbures et de l'énergie, y compris les énergies renouvelables, ainsi que les mines et l'exploitation des ressources naturelles, les infrastructures, les travaux publics et les transports, les télécommunications, les technologies modernes et la poste, sans oublier l'industrie manufacturière et les services logistiques. « Cela reflète le fort potentiel d'intégration économique entre les deux pays, tout en mettant en avant la compétitivité des produits algériens, notamment dans les secteurs agricole et agroalimentaire, ainsi que leurs opportunités d'accès au marché nigérien. Le développement des échanges commerciaux a également été à l'ordre du jour de la rencontre.

C'est un nouvel élan pour la coopération économique qui s'annonce entre Alger et Niamey, à la faveur de la feuille de route approuvée par la commission mixte, contribuant ainsi à l'établissement des perspectives d'un partenariat efficace stratégique. Pour Sifi Ghrieb, l'heure est à un « suivi effectif et rapide » pour la mise en œuvre des décisions issues de cette session, qu'il considère comme une étape dans un processus plus large. Les acquis engrangés, couronnés par l'adoption d'une déclaration commune et d'un procès-verbal des travaux, constitueront, a-t-il affirmé, une référence essentielle qui encadre notre travail commun et oriente nos efforts pour la prochaine étape.

T. Gacem

L'ALGÉRIE RÉALISERA UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE À NIAMEY

LE PROJET de réalisation par l'Algérie d'une centrale électrique au Niger est en voie de concrétisation. Dans ce cadre, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé, hier, en compagnie de son homologue nigérien, Ali Lamine Zeine Mahamane, à la pose de la première pierre de cette centrale d'une capacité de 40 mégawatts dans la capitale nigérienne Niamey.

Ce projet a pour objectif de soutenir le réseau électrique national nigérien et de répondre aux besoins croissants en énergie. Il a été décidé et mis en œuvre sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur la base des résultats de la visite de travail effectuée en Algérie, en février dernier, par le président de la République du Niger, Abdourahamane Tiani, visant à renforcer la coopération bilatérale et à accélérer la réalisation de projets conjoints dans les domaines de l'énergie et des infrastructures, a indiqué un communiqué du Premier ministère.

Dans le détail, le projet consiste en la construction d'une centrale de production d'électricité dans la zone de Gorou Banda, à travers l'installation de deux turbines à gaz d'une capacité de 20 mégawatts chacune, portant ainsi la capacité totale à 40 mégawatts supplémentaires, est-il précisé de même source. Il contribuera, ainsi, « à renforcer la stabilité du réseau et à améliorer la qualité du service afin de répondre à la demande croissante en énergie » du Niger.

Il comprend également le développement du réseau de transport et de distribution de l'électricité dans le cadre d'un partenariat entre la société algérienne d'électricité et de gaz Sonelgaz et la société nigérienne d'électricité Nigelec, favorisant l'échange d'expertises techniques et le renforcement de l'intégration régionale dans le secteur de l'énergie.

Les responsables des deux sociétés algérienne et nigérienne, Sonelgaz et Nigelec, ont tenu une réunion par visioconférence, en février dernier, ayant permis d'examiner en détail les axes de partenariat et les moyens d'en accélérer leur mise en œuvre. Deux décisions urgentes ont été adoptées lors de cette réunion, à savoir l'envoi d'une équipe de spécialistes de Sonelgaz à Niamey pour évaluer le site destiné à accueillir la centrale électrique, et l'accueil d'une délégation nigérienne pour une formation approfondie en Algérie. Une équipe technique de Nigelec est ensuite venue en Algérie pour suivre une formation complète de trois semaines à l'Ecole de formation des ingénieurs de Sonelgaz, située à Adrar. Ce programme vise à doter les participants des compétences nécessaires à l'exploitation globale des centrales électriques, notamment celle qui sera prochainement installée à Niamey.

Parallèlement, une délégation d'experts techniques de Sonelgaz s'est rendue à Niamey le 27 février dernier. A l'issue de cette mission, un plan d'action conjoint a été finalisé et adopté. Deux équipes mixtes, regroupant des représentants de Sonelgaz, du ministère nigérien concerné et de Nigelec, ont été constituées afin d'accélérer la mise en œuvre du projet et d'assurer la coordination entre les différentes parties prenantes. Près d'un mois après, le projet connaît son lancement officiel, dans le cadre de la visite officielle du Premier ministre au Niger, à l'occasion de la tenue de la deuxième session de la Commission mixte algéro-nigérienne de coopération, qui vient renforcer le partenariat stratégique entre les deux pays.

T. G.

L'ALGÉRIE AU SALON «ALIMENTARIA 2026» À BARCELONE

Un tremplin pour les exportations agroalimentaires

L'ALGÉRIE met les petits plats dans les grands avec sa participation, depuis lundi, au Salon international de l'alimentation « Alimentaria 2026 « à Barcelone, l'un des rendez-vous majeurs du secteur agroalimentaire mondial, qui réunit chaque année des milliers d'opérateurs, d'experts et de décideurs économiques venus des quatre coins du globe. Pour l'Algérie, cette présence n'est pas seulement symbolique, elle traduit la volonté du pays de renforcer ses exportations hors hydrocarbures et de promouvoir ses produits sur les marchés internationaux. Le pavillon algérien, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, accueille une délégation d'entreprises actives dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Fruits, huiles, conserves, produits laitiers ou encore spécialités traditionnelles, la diversité et la qualité des produits algériens sont mises en avant, témoignant du savoir-faire national et du dynamisme du tissu économique local. Les visiteurs peuvent ainsi découvrir un éventail représentatif d'un secteur en pleine mutation, qui combine production moderne et respect des traditions culinaires.

En outre, « Alimentaria « constitue une plate-forme stratégique d'échanges et de partenariats. Les opérateurs algériens ont l'opportunité de rencontrer des distributeurs, des investisseurs et des acheteurs internationaux, mais aussi de participer à des conférences, des ateliers et des tables rondes consacrées aux nouvelles tendances de l'industrie agroalimentaire. L'événement permet ainsi de tisser des liens commerciaux durables, d'identifier de nouvelles opportunités et de renforcer la présence de l'Algérie sur les marchés étrangers.

Selon le ministère du Commerce extérieur, cette participation s'inscrit dans une stratégie nationale de valorisation des exportations hors hydrocarbures. L'objectif est de stimuler la compétitivité des entreprises algériennes à l'international et d'accroître leur visibilité auprès d'acteurs économiques clés.

L'édition 2026 du Salon se déroule du 23 au 26 mars et constitue également un espace d'innovation et de partage de connaissances. Les nouvelles technologies, la digitalisation de la production, la traçabilité des produits et les exigences de durabilité sont autant de thématiques abordées, offrant aux entreprises algériennes un cadre idéal pour se positionner sur les segments porteurs et les marchés émergents.

En investissant ce Salon avec un pavillon structuré et attractif, l'Algérie affirme sa volonté de conquérir de nouveaux marchés, de séduire des partenaires internationaux et de promouvoir une image dynamique de son secteur agroalimentaire. Pour les entreprises, c'est aussi l'occasion de mesurer la concurrence, d'adapter leurs offres et de renforcer leur capacité à exporter dans des conditions optimales. Cette initiative souligne, une fois encore, la détermination du pays à diversifier ses sources de revenus, à valoriser ses atouts agricoles et à transformer l'exportation en véritable moteur de croissance économique et de rayonnement international. L'Algérie ne se contente plus de produire mais s'impose désormais comme un acteur ambitieux, conscient de ses potentialités et désireux de marquer durablement les marchés mondiaux.

Hamid B.

GAZ ALGÉRIEN

Les rappels de Royal à l'Elysée

La guerre menée par les Etats-Unis et l'entité sioniste contre l'Iran a bouleversé le marché mondial du pétrole et du gaz, provoquant notamment la fermeture du détroit d'Ormuz, où transite le quart des produits pétroliers, et l'arrêt de plusieurs complexes de production dans les pays du Golfe, principaux producteurs dans le monde. Cette tension majeure a poussé les cours à dépasser le seuil des 100 dollars le baril et a hissé les prix du gaz à un niveau record jamais atteint depuis la guerre en Ukraine et la crise sanitaire du Covid 19.



La diplomatie énergétique au centre des enjeux.

Une crise énergétique qui inquiète les pays industriels européens, gros consommateurs. D'où leur intérêt à se tourner vers le pays le plus proche du Vieux Continent, l'Algérie, devenue acteur clé dans cette conjoncture géopolitique tendue, et qui a renforcé ainsi sa position stratégique sur le marché de l'énergie, notamment celui du gaz, grâce à la stabilité de ses approvisionnements et aux flux de sa production, ainsi qu'à l'existence de deux gazoducs qui traversent la mer Méditerranée vers l'Italie et l'Espagne.

C'est dans ce contexte qu'une diplomatie énergétique est au centre des nouveaux enjeux européens.

Alger est à nouveau sollicitée pour parer à toute crise future, qui mettrait à mal les économies européennes, notamment celles de la rive Nord. Ainsi, Rome a pris les devants : la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, entame une visite officielle en Algérie le 28 mars prochain pour aborder la question du gaz et l'augmentation des flux à travers le Trans-Med. L'Algérie fournit, en effet, depuis plus de deux ans un tiers de la consommation en gaz de l'Italie.

Dans cette course à garantir un accès sûr à l'énergie, des médias évoquent des visites imminentes du chef du gouvernement espagnol à Alger, et même du Premier ministre portugais.

C'est sans doute cette situation inédite qui a poussé l'ancienne ministre française Ségolène Royal à réagir et à critiquer la diplomatie française mais surtout la politique menée par le président Emmanuel Macron dans ses relations diplomatiques avec l'Algérie.

Dans un message publié vendredi dernier sur son compte X, la présidente de l'Association France–Algérie estime que «le chaos mondial rappelle une nouvelle fois ce principe : s'entendre avec ses voisins est la base de la paix et du développement». Selon elle, «l'absurdité du conflit avec nos voisins producteurs de gaz, comme l'Algérie», pèse lourdement sur l'économie française, alors que d'autres pays européens, comme l'Italie, continuent de se tourner vers l'Algérie pour sécuriser leurs approvisionnements. Ségolène Royal met en garde contre les «insultes» répétées à l'encontre de l'Algérie par certains acteurs politiques français, estimant que la suspension des relations diplomatiques par Emmanuel Macron s'est faite «sans raison valable».

Pour les observateurs, Mme Royal ne fait que rappeler que les tensions avec Alger vont peser lourdement sur l'économie française, et toucher de plein fouet les consommateurs français qui risquent de payer cher les coûts de la crise énergétique.

Des acteurs politiques français pensent que la France a perdu du terrain avec sa politique extérieure envers un pays nord-africain dont l'importance stratégique est en nette croissance dans le domaine de l'énergie et qui est un fournisseur fiable et sûr. Leurs avis rejoint celui de Mme Royal, qui n'a cessé d'appeler à une relation de bon voisinage, à travers un dialogue permanent et une politique pragmatique et souple, ouverte et tournée vers l'avenir avec l'Algérie.

Hachemi B.

DÉVELOPPEMENT DU GROUPE ÉNERGÉTIQUE

Sonelgaz veut se déployer à l'international

DANS le cadre des hautes orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider une économie nationale diversifiée et intégrée à son environnement régional et international, le Groupe Sonelgaz vient de créer une nouvelle filiale stratégique, Sonelgaz International. Cette structure a pour objectif de renforcer l'accès des entreprises algériennes aux marchés étrangers et d'exporter l'expertise nationale à l'international. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables. La création de cette filiale s'inscrit, selon le ministère, dans «la dynamique actuelle du secteur de l'énergie, qui cherche à renforcer son activité à l'international et à positionner l'Algérie comme un partenaire fiable et actif sur la scène régionale et mondiale».

Selon la même source, Sonelgaz International aura pour mission de développer «les activités du groupe hors des frontières nationales, en explorant et en exploitant des opportunités d'investissement et de coopération, notamment en Afrique et dans la région méditerranéenne», a précisé le même texte. La filiale ambitionne également de conclure des partenariats stratégiques et de proposer des services à forte valeur ajoutée, comprenant les études d'ingénierie, la réalisation, l'exploitation, la maintenance, ainsi que le transfert de savoir-faire et la formation. La création de cette filiale traduit «la volonté du secteur de s'adapter aux transformations du marché mondial de l'énergie et de renforcer la présence internationale de l'Algérie, en s'appuyant sur ses compétences humaines et techniques ainsi que sur ses réussites dans ses différents domaines d'activité», a souligné le communiqué.

Le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables réaffirme également son engagement à soutenir «le processus d'ouverture économique du pays et à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, contribuant ainsi au développement national durable et au rayonnement international de l'Algérie», a fait savoir la même source.

Il convient de rappeler que depuis plusieurs années, Sonelgaz déploie une stratégie ambitieuse d'expansion internationale, visant à renforcer sa présence en Afrique et en Europe. L'entreprise mise sur son expertise en ingénierie, en équipements électriques et en production d'énergie conventionnelle et renouvelable pour accompagner le développement des infrastructures électriques de plusieurs pays. En Afrique de l'Ouest, elle collabore avec le Sénégal, la Guinée-Bissau, la Gambie et le Cap-Vert, tandis qu'au Niger, elle participe à l'installation d'une centrale électrique et au renforcement du réseau national.

En Libye et en Tunisie, Sonelgaz travaille sur un projet d'interconnexion régionale, et sur le continent, elle explore également des opportunités en Zambie, au Zimbabwe et en Ouganda. Parallèlement, elle ambitionne de se connecter au marché européen via le câble sous-marin reliant l'Algérie au sud de l'Italie, et développe des projets dans le domaine de l'hydrogène vert avec des partenaires italiens, autrichiens et allemands. L'entreprise favorise aussi la production locale d'équipements, contribuant ainsi à une intégration énergétique régionale plus efficace et au rayonnement international de l'Algérie.

Rim Boukhari

RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

Douze amendements pour plus d'efficacité

Présenté comme un affinement juridique dicté par l'expérience institutionnelle, le projet de révision technique de la Constitution de 2020 a pour principal objectif de corriger des insuffisances pratiques sans toucher aux fondements de l'Etat. C'est ce qu'a indiqué, hier, Lotfi Boudjemâa, ministre de la Justice, garde des Sceaux, devant la commission parlementaire conjointe, à la veille de la séance, prévue aujourd'hui, pour le vote de ce projet de loi.

Intervenant devant les membres de cette commission, M. Boudjemâa a, d'emblée, affirmé la portée strictement procédurale de cette initiative, soulignant que ce texte «ne remet nullement en cause les principes fondamentaux de l'Etat». Lors de la présentation du projet de loi portant révision technique de la Constitution adoptée en 2020, le ministre a relevé que la Constitution de 2020 a permis de consacrer l'équilibre des pouvoirs, de renforcer le rôle de contrôle du Parlement et de consolider l'indépendance de la justice, notamment à travers la reconfiguration du Conseil supérieur de la magistrature et la protection du juge contre toute forme de pression.

Le garde des Sceaux a précisé qu'après plus de cinq années de mise en œuvre, «la pratique institutionnelle a mis en évidence certaines insuffisances techniques, des incohérences ponctuelles et des zones d'ambiguïté». C'est dans ce cadre que s'inscrit ce projet de révision, élaboré conformément aux dispositions constitutionnelles encadrant ce type de démarche. M. Boudjemâa a également indiqué que la Cour constitutionnelle a rendu un avis motivé, assurant que les amendements proposés «ne portent atteinte ni aux droits et libertés, ni à l'équilibre des pouvoirs», ouvrant ainsi la voie à leur adoption par le Parlement à la majorité qualifiée des trois quarts.

Entrant dans le détail, le ministre a présenté une série de douze



Corriger des insuffisances.

modifications, qualifiées de «nécessaires pour assurer une meilleure cohérence du texte constitutionnel». Parmi les principales mesures, il a annoncé l'introduction d'une condition de niveau d'instruction pour les candidats à la magistrature suprême, estimant que «la complexité des responsabilités présidentielles exige des capacités avérées de compréhension et de décision». En outre, il a précisé que «les modalités de prestation de serment du président de la République seront désormais mieux encadrées», avec une définition claire de l'organe devant lequel ce serment est prêté, à savoir le Parlement réuni en ses deux Chambres, ainsi que de l'autorité chargée d'en donner lecture. Dans le même esprit, le texte propose d'élargir les prérogatives présidentielles en matière électorale, permettant l'organisation d'élections locales anticipées, afin d'assurer «une cohérence globale du calendrier électoral».

LE CHOIX DE LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE

Par ailleurs, le ministre a annoncé l'allongement du mandat du président du Conseil de la nation à six ans, contre trois actuellement, afin de «garantir la continuité institutionnelle et préserver l'expertise parlementaire». Il a également relevé une évolution notable concernant la représentation des wilayas au Conseil de la nation, désormais fondée exclusivement sur le critère démographique, dans un souci «d'équité et d'harmonisation avec les autres assemblées élues». S'agissant du fonctionnement du Parlement, M. Boudjemâa a précisé que les dates d'ouverture et de clôture de la session ordinaire seront assouplies, permettant «une meilleure organisation du travail législatif». Dans le cas de désaccord entre les deux Chambres, il a souligné que le projet introduit un mécanisme plus équilibré, conférant au Conseil de la nation le dernier mot sur les textes relevant de ses compétences spécifiques.

Concernant le volet judiciaire, le garde des Sceaux a abordé la révision de la composition du Conseil supérieur de la magistrature, indiquant que certaines composantes, jugées inadaptées, seront écartées. Il s'agit notamment de la représentation syndicale, en raison d'un «risque de confusion entre défense corporatiste et gestion de la carrière judiciaire».

Dans le même temps, il a précisé que de nouveaux membres seront intégrés pour assurer une meilleure cohérence institutionnelle, notamment le procureur général près la Cour suprême. Le ministre a aussi annoncé la suppression de l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature pour certaines nominations, remplacé par une simple consultation, afin d'éviter «toute contradiction avec les prérogatives constitutionnelles du président de la République».

Concernant l'Autorité nationale indépendante des élections, le ministre a relevé que ses missions seront élargies pour inclure explicitement la surveillance des processus électoraux, en complément de son rôle d'organisation et de supervision. Il a précisé que les aspects logistiques seront, quant à eux, confiés à l'administration, permettant à cette instance de «se concentrer sur ses missions essentielles de garantie de transparence».

Le ministre a tenu à rappeler que ce projet s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de «consolider l'Etat de droit et renforcer la gouvernance». Il a tenu à souligner que l'élaboration de ce texte a fait l'objet d'une large concertation avec les partis politiques, notamment lors de la rencontre organisée au palais des Nations en juillet dernier, dont les recommandations ont été «largement prises en compte».

Concluant son intervention, le ministre de la Justice a affirmé que cette révision technique constitue «une étape supplémentaire dans la consolidation de l'édifice institutionnel», appelant les parlementaires à l'adopter afin de «garantir une meilleure efficacité des institutions et une protection accrue des droits et libertés».

Sihem Bounabi

ALLOCATION CHÔMAGE

Des critères resserrés pour une meilleure insertion

CONDITIONS d'éligibilité resserrées, contrôle rigoureux des dossiers et multiplication de l'orientation vers la formation, sont autant d'éléments qui redéfinissent le dispositif d'allocation chômage comme un levier d'insertion professionnelle durable. C'est ce qu'a indiqué, hier, Nour El Houda Khelili, sous-directrice de la coordination et du partenariat au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Mme Khelili a affirmé que les conditions d'accès à l'allocation chômage demeurent clairement encadrées et traduisent la volonté des pouvoirs publics de cibler prioritairement les primo-demandeurs d'emploi. Précisant qu'il faut être de nationalité algérienne, âgé entre 19 et 40 ans, sans revenu ni pour soi ni pour son conjoint, et n'avoir bénéficié d'aucun dispositif public d'aide à l'emploi».

Dans une logique d'inclusion sociale, certains profils spécifiques sont également concernés. «Les jeunes détenus ayant purgé leur peine peuvent bénéficier de cette allocation», a-t-elle souligné lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

A l'inverse, plusieurs situations entraînent une exclusion automatique. La responsable a expliqué que «toute affiliation à la sécurité sociale, que ce soit à la CNAS, à la CASNOS ou à la CNR, ou encore l'existence d'un revenu du conjoint, prive le demandeur de ce droit». Plus strict encore, «le refus d'une offre d'emploi, d'une formation ou d'une convocation de l'Anem peut conduire à la suspension, voire à la suppression définitive de l'allocation».

Elle a ajouté que le dispositif repose sur un mécanisme de traitement des demandes fondé sur la rigueur et la transparence. Faisant savoir que «les 140 000 inscrits sur la plateforme «Minha» ne sont pas encore des bénéficiaires, mais des dossiers en cours de traitement». Ces demandes font l'objet «d'un contrôle progressif et rigoureux», appuyé par un système d'interconnexion avec plusieurs bases de données nationales. A l'échelle nationale, les opérations de vérification sont assurées par 278 agences locales, avec une échéance fixée au 31 juillet prochain pour finaliser l'examen de l'ensemble des dossiers.

Mme Khelili a tenu à rappeler que sur le plan réglementaire, le dispositif a connu une importante évolution notable, rappelant que «l'allocation chômage a été instaurée en 2022 puis révisée en 2026 afin de renforcer son efficacité». Désormais, sa durée est limitée, elle est accordée pour une année, renouvelable une seule fois sous conditions. Les bénéficiaires ayant déjà cumulé 24 mois peuvent prétendre à une prolongation d'un an, tandis que les nouveaux inscrits accèdent directement à une première année renouvelable une seule fois.

Les autorités entendent également faire évoluer ce mécanisme vers une logique d'activation. La représentante du ministère a assuré que «l'objectif est de garantir un revenu minimum tout en accompagnant les demandeurs vers une insertion professionnelle durable». Dans ce cadre, l'offre de formation a été élargie, passant de parcours qualifiants à des formations diplômantes, mieux adaptées aux besoins du marché du travail.

Ces formations, mises en œuvre en coordination avec le secteur de la formation professionnelle, peuvent s'étendre de six mois à deux ans selon les spécialités. «Le refus d'une formation entraîne la perte de l'éligibilité», a rappelé Mme Khelili, soulignant l'importance de l'engagement des bénéficiaires dans leur parcours.

Les résultats enregistrés témoignent d'une dynamique soutenue, indiquant qu'»à la fin de l'année 2025, plus de 1,44 million de bénéficiaires ont été orientés et 115 000 ont été placés en emploi». Pour les deux premiers mois de 2026, «plus de 120 000 placements ont déjà été réalisés», un indicateur jugé «très positif».

Concernant les profils, trois catégories dominent, en l'occurrence les sans qualification, les universitaires et les diplômés de la formation professionnelle. Ces derniers sont d'ailleurs «les plus demandés sur le marché», notamment dans les métiers techniques, tandis que certaines spécialités universitaires comme l'informatique ou l'électronique restent particulièrement recherchées.

Mme Khelili a conclu son intervention en soutenant que l'accompagnement constitue un pilier central du dispositif. Assurant que «nous aidons les demandeurs à rédiger leurs CV, organisons des formations gratuites et assurons un suivi personnalisé», un suivi renforcé par la numérisation, chaque demandeur pouvant consulter via la plateforme «Minha» l'état de son dossier en temps réel. A travers cette approche, les autorités cherchent ainsi à dépasser la simple logique d'assistance en transformant ce dispositif social en un véritable outil d'intégration économique.

S. B.

ELECTROTHÉRAPIE ET RÉÉDUCATION À MÉDÉA

L'Association Echifaa forme ses équipes

CONNUE pour ses activités de traitement de la maladie d'éléphantiasis et des malformations fonctionnelles, l'Association Echifaa a lancé un cycle de formations au profit de son personnel dans des domaines liés à la maîtrise des compétences nécessaires à l'usage des différents types d'équipements et d'appareils modernes.
Selon le communiqué émis par l'Association, le programme de formation est axé sur la maîtrise des aspects techniques relatifs à l'électrothérapie, notamment en matière de connaissance des types de courants utilisés dans les différents appareils.
Encadrée par M. Naili Abdelwahid, kinésithérapeute et expert formateur auprès de l'organisation «Handicap International» depuis de longues années, la formation a consisté à apporter des clarifications concernant les différences entre les appareils d'électrothérapie conventionnels et les appareils « Globus », ainsi que les méthodes de leur utilisation optimale.
Quant au volet relatif à la rééducation motrice avancée, l'intervenant a mis l'accent sur la méthode correcte d'installation des « cages » dédiées au traitement des patients hémiplégiques. Mais pas seulement, puisqu'il a également présenté les techniques de prise en charge des prothèses et les soins en matière de rééducation des patients porteurs d'une prothèse du genou.
La session de formation a permis au personnel de se familiariser avec les techniques de massage médical ainsi qu'avec la prise en charge des cas présentant des fixateurs métalliques ou en acier (prothèses en présence d'acier).
La session de formation a également reçu la visite de personnalités réputées pour leur contribution aux actions de solidarité et de soutien à l'Association Echifaa et à la prise en charge des malades souffrant d'éléphantiasis. Il s'agit de M. Mostefa Kara Allal, résidant en Allemagne, et de M. Houcine Kerraz, résidant à Strasbourg, qui ont visité les services du centre et échangé avec les patients, notamment ceux atteints d'éléphantiasis.
Au cours de cette visite, M. Kara Allal a promis de fournir un matériel composé de fournitures et d'appareils médicaux essentiels pour les activités de soins, non encore disponibles sur le marché national, a-t-on indiqué.
L'occasion, pour les deux personnalités, d'exprimer leur satisfaction quant à la qualité des connaissances prodiguées et d'encourager ce type d'initiative visant à développer les compétences des travailleurs, car, ont-ils souligné, la formation a un impact positif sur la qualité des soins prodigués aux patients.

Nabil B.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

Coup d'envoi de l'oral pour 40 740 postes

Le coup d'envoi de la phase orale du concours national de recrutement des enseignants a été donné hier, mobilisant plus d'un million de candidats. Cette étape cruciale permettra de sélectionner les futurs professeurs pour plus de 40 700 postes dans les cycles primaire, moyen et secondaire, dans le cadre d'une procédure entièrement digitalisée visant à garantir transparence et équité

Selon les chiffres communiqués par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, ce concours enregistre un nombre record de candidatures, avec plus d'un million de postulants en lice pour 40 740 postes budgétaires destinés au secteur de l'éducation.
Le ministère de l'Éducation nationale mise sur la digitalisation pour assurer la transparence du concours. L'ensemble de la procédure repose sur un système numérique intégré, permettant aux candidats de suivre leurs dossiers en ligne et de corriger d'éventuelles erreurs dans les délais impartis, sans intervention humaine directe.
Dans cette logique, le classement et la notation des candidats sont effectués de manière automatisée, sur la base de critères objectifs prenant en compte les qualifications académiques et l'expérience professionnelle.
Cette approche vise à sélectionner les profils les plus compétents, issus des écoles normales supérieures, des universités et des instituts, afin de renforcer la qualité de l'enseignement et améliorer l'encadrement pédagogique.
Considérée comme décisive, la phase orale constitue un tournant dans le classement final des candidats. Elle permet d'évaluer non seulement leurs connaissances, mais aussi leurs aptitudes communicationnelles et pédagogiques, ainsi que leur capacité à exercer le métier d'enseignant en situation réelle. C'est à ce stade que se joue, pour de nombreux postulants, l'accès au corps enseignant.
Pour assurer le bon déroulement de cette opération d'envergure, le ministère a mobilisé d'importants moyens humains et logistiques. Des commissions spécialisées ont été mises en place pour encadrer les entretiens et garantir leur déroulement dans des conditions optimales.



Une étape cruciale.

Cette organisation traduit la volonté des autorités de sélectionner des compétences capables de contribuer efficacement à l'amélioration du système éducatif national.
Avec le recrutement de plus de 40 000 enseignants dans les trois cycles d'enseignement, primaire, moyen et secondaire, cette opération représente l'une des plus importantes campagnes de recrutement dans le secteur éducatif ces dernières années, répondant à la fois à l'obligation d'assurer la continuité pédagogique dans toutes les wilayas et aux aspirations de nombreux jeunes diplômés à intégrer la Fonction publique.
Selon le ministère de l'éducation, ce concours national vise à pourvoir un total de 40 740 postes budgétaires. Il s'agit de 11 831 postes pour la fonction d'enseignant du primaire (professeur de l'enseignement primaire, classe 1), 18 929 postes pour l'enseignement moyen (professeur de l'enseignement moyen, classe 1), 9 740 postes pour l'enseignement secondaire (professeur de l'enseignement secondaire, classe 1).
Le concours est ouvert exclusivement aux candidats répondant à un ensemble de critères précis, notamment, être de nationalité algérienne, présenter un diplôme correspondant au profil demandé, être en règle avec la situation vis-à-vis du service national (pour les candidats masculins), jouir des droits civiques, avoir une casier judiciaire vierge et posséder les capacités physiques et mentales nécessaires à l'exercice du métier. En outre, toute candidature émanant d'une personne ayant déjà occupé un poste dans la Fonction publique et ayant fait l'objet d'un renvoi ou d'une révocation est automatiquement exclue.
Le processus de recrutement repose également sur une sélection rigoureuse, conditionnée par la détention de titres académiques, qui varient selon les trois niveaux d'enseignement, afin de garantir que chaque candidat possède de l'expertise théorique nécessaire à son futur poste.
Pour les cycles primaire et moyen, les postulants doivent être titulaires d'une licence, d'un master ou d'un diplôme d'ingénieur d'Etat. Ces qualifications doivent impérativement s'inscrire dans des filières ou des études supérieures directement pertinentes vis-à-vis des matières enseignées dans ces deux paliers.
En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le niveau de spécialisation requis s'élève. Outre le master et le diplôme d'ingénieur d'Etat, l'accès à ce cycle est ouvert aux détenteurs d'un diplôme de magistère reconnu dans la spécialité, selon les besoins spécifiques de chaque discipline.

Lynda Louifi

BLIDA

Plus de 28 330 candidats à l'épreuve

À BLIDA, le coup d'envoi des épreuves orales du concours de recrutement des enseignants des trois paliers, primaire, collège et lycée, a été donné hier. Pendant trois jours, pas moins de 28 333 candidats se présentent devant les jurys, dans l'espoir de décrocher un poste dans le secteur de l'éducation.
Dans le détail, 13 630 candidats concernent le cycle primaire, 9 247 le collège et 5 456 le lycée, illustrant l'ampleur de cette opération de recrutement à l'échelle de la wilaya. Pour assurer le bon déroulement des épreuves, 15 centres d'examen ont été mobilisés, répartissant les candidats selon une organisation rigoureuse. L'encadrement est assuré par 816 inspecteurs et professeurs coordinateurs, mobilisés pour évaluer les compétences pédagogiques et les aptitudes professionnelles des postulants.
Les candidats sont convoqués en deux sessions quotidiennes : une première à 8h30 et une seconde à 13h, afin de fluidifier le passage devant les commissions d'évaluation. Cette étape orale constitue un moment décisif du processus de recrutement, où les candidats doivent démontrer leur maîtrise des contenus disciplinaires, mais aussi leur capacité à transmettre le savoir et gérer une classe.
Dans un contexte marqué par des besoins croissants en encadrement pédagogique, ce concours revêt une importance particulière pour le renforcement du système éducatif local. Le directeur de l'éducation de la wilaya de Blida, Lechenani Mohamed Reda, a affirmé : « Notre wilaya a besoin de 1 540 postes pédagogiques, dont 198 pour le primaire, 796 PEM (Collège) et 546 PES (Lycée). »

T. Bouhamidi

ÉDUCATION NATIONALE

Le calendrier des examens dévoilé

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a publié hier le calendrier des examens et des évaluations pour l'année scolaire 2025-2026. Ces dispositions concernent les élèves de la quatrième année moyenne, de la troisième année secondaire, ainsi que l'ensemble des cycles du système éducatif. C'est ce qu'a indiqué communiqué du ministère.
Les évaluations du troisième trimestre permettront aux élèves de se familiariser avec le format des examens nationaux. Selon le communiqué, les élèves de quatrième année moyenne passeront leurs tests les 3, 4 et 5 mai 2026, tandis que ceux de troisième année secondaire seront évalués entre le 3 et le 7 mai. Ces épreuves offrent aux élèves l'occasion de s'exercer et de se préparer efficacement aux examens officiels à venir.
Le ministère a également précisé le calendrier complet des examens du troisième trimestre pour tous les niveaux. Pour l'éducation primaire, les examens se dérouleront du 10 au 14 mai, avec des évaluations spécifiques pour la 5e année primaire prévues les 3, 4 et 5 mai. Les élèves du cycle moyen passeront leurs examens du 10 au 14 mai pour les première, deuxième et troisième années. Quant aux élèves du cycle secondaire, les examens des première et deuxième années sont également programmés du 10 au 14 mai.
En outre, le Brevet d'enseignement moyen (BEM) se tiendra du 19 au 21 mai 2026, tandis que le Baccalauréat se déroulera du 7 au 11 juin 2026. Les épreuves de rattrapage pour tous les niveaux sont prévues les 22 et 23 juin.

A. D.

L'ENGRENAGE IRANIEN

Le schisme transatlantique et la fracture du dogme Trumpiste

L'intervention militaire directe des États-Unis contre l'Iran en février 2026, marquée par la mort du Guide suprême Ali Khamenei et la frappe du gisement de South Pars, a plongé l'ordre mondial dans une zone de turbulences inédite. Entre une Europe qui crie au déni du droit international et une base électorale américaine qui se sent trahie par son champion, Donald Trump fait face à une crise de légitimité protéiforme.



Le premier point de rupture est d'ordre doctrinal. Si l'objectif d'un Iran non nucléaire fait consensus, la méthode Trump — une action préventive unilatérale — est perçue sur le Vieux Continent comme une démolition de l'ordre multilatéral.

Le cadre juridique : Emmanuel Macron a ouvertement questionné la légalité de l'intervention, rappelant que l'absence de mandat de l'ONU crée un précédent périlleux.

Le spectre du «Changement de Régime» : L'administration américaine semble osciller vers un modèle d'ingérence totale. Face à cela, le chancelier allemand Friedrich Merz mène la fronde européenne, refusant catégoriquement toute invasion terrestre. L'Europe, hantée par les précédents irakien et libyen, redoute un vide politique propice à une guerre civile régionale.

L'impact économique de ce conflit est asymétrique, et c'est là que réside l'un des plus grands griefs européens. Le blocus du détroit d'Ormuz frappe de plein fouet les économies de l'UE.

Le paradoxe russe : Pour compenser l'envolée des cours, Donald Trump a pris la décision controversée de lever temporairement les sanctions sur le pétrole russe. Un camouflet pour les Européens qui, dans le même temps, s'efforcent de maintenir la pression sur Moscou en raison de la guerre en Ukraine.

La destruction des infrastructures gazières de South Pars en mars 2026 ne fait qu'accentuer ce sentiment de trahison : l'Europe y voit une menace délibérée contre sa sécurité énergétique à long terme.

L'OTAN SOUS TENSION : LE FLANC ORIENTAL DÉLAISSÉ ?

Au sein de l'Alliance, l'inquiétude grandit. La Pologne et les pays baltes observent avec angoisse l'épuisement des stocks de munitions américains au Moyen-Orient, au détriment de la défense du flanc oriental face à la Russie. Parallèlement, la Turquie, membre clé de l'OTAN, refuse de servir de base arrière, dénonçant une «tension terrifiante» après avoir subi des retombées de missiles iraniens. Même le fidèle allié britannique tente une «neutralité sélective» sur sa base de Diego Garcia, illustrant l'isolement croissant de Washington. C'est sans doute sur le plan intérieur que le séisme est le plus surprenant. Le candidat du «retour à la paix» est devenu le président du «recours à la force», provoquant un séisme au sein du mouvement MAGA.

La trahison des isolationnistes : Des figures comme Tucker Carlson et Steve Bannon dénoncent une manipulation par les «néoconservateurs». Pour une base électorale lassée des «guerres éternelles», l'attaque de l'Iran est vécue comme un reniement des promesses de 2024.

Hémorragie au sein de l'appareil sécuritaire : La démission de Joe Kent (directeur du Centre national de lutte contre le terrorisme) en mars 2026 a mis en lumière l'absence de menace imminente, qualifiant l'offensive de décision purement politique.

Si certains faucons républicains comme Marco Rubio soutiennent l'offensive, l'administration est minée par des tensions internes. Le positionnement de Robert F. Kennedy Jr., historiquement anti-interventionniste, crée un malaise visible au sommet de l'État. Entre isolationnisme sélectif et impérialisme décomplexé, la doctrine Trump de 2026 semble avoir perdu sa boussole, risquant non seulement une déstabilisation mondiale, mais aussi un désastre électoral lors des prochaines midterms. Si la guerre se prolonge, plusieurs facteurs pourraient effectivement accentuer cette fracture entre Washington et les capitales européennes. A commencer par la fracture énergétique. C'est le point de friction majeur. L'Europe a dû se sevrer brutalement du gaz russe, se tournant vers le Gaz Naturel Liquéfié (GNL) américain.

Certains dirigeants européens ont déjà exprimé leur frustration de voir les entreprises américaines réaliser des profits records pendant que l'industrie européenne (notamment allemande) perd sa compétitivité en raison des coûts de l'énergie.

L'Europe craint une désindustrialisation au profit des États-Unis. Des mesures comme l'Inflation Reduction Act (IRA) aux États-Unis encouragent les entreprises à s'installer outre-Atlantique.

À mesure que le coût de la vie augmente (inflation, factures d'énergie), le récit de «la défense de la démocratie» peut s'éroder : Aux États-Unis, une partie du Congrès (notamment à droite) questionne l'ampleur de l'aide financière alors que les défis intérieurs sont nombreux, tandis qu'en Europe, la pression est plus directe car le conflit se déroule sur le même continent. Le débat entre «la paix immédiate» (pour stabiliser l'économie) et «la justice de long terme» (continuer la guerre jusqu'à la victoire) pourrait diviser l'UE.

La guerre a révélé que l'Europe dépend énormément du complexe militaro-industriel américain. Si Washington décide de pivoter davantage vers l'Asie (face à la Chine), les Européens pourraient se sentir forcés de payer pour une sécurité qu'ils ne contrôlent pas totalement, créant un ressentiment politique.

En résumé, si la solidarité reste forte en façade, le «portefeuille» est le tendon d'Achille de cette alliance. Plus la guerre dure, plus le coût d'opportunité devient lourd pour l'Europe par rapport aux États-Unis, qui sont énergétiquement indépendants.

Mahmoud Benmostefa

Le plan du Mossad pour provoquer un soulèvement en Iran remis en cause

LE MOSSAD aurait promis de provoquer un soulèvement en Iran pour faire tomber le gouvernement. Netanyahou et Trump ont initialement cru à ce scénario, malgré des réserves internes. Aucune révolte n'ayant eu lieu, cette stratégie apparaît aujourd'hui comme une erreur. Selon une enquête du New York Times, les services de renseignement israéliens avaient élaboré un scénario visant à provoquer l'effondrement du pouvoir iranien en s'appuyant sur une mobilisation de la population. Quelques jours avant le déclenchement de la guerre contre Téhéran, le chef du Mossad, David Barnea, aurait assuré au Premier ministre Benjamin Netanyahou que son agence était capable de stimuler une contestation suffisamment forte pour déstabiliser le gouvernement. Ce plan, également présenté à des responsables américains à Washington, reposait sur une séquence précise : élimination de figures clés du pouvoir iranien, puis exploitation de réseaux et d'opérations d'influence pour déclencher une révolte généralisée. Convaincu par ces projections, Netanyahou s'en serait servi pour persuader le président Donald Trump qu'un changement de pouvoir iranien était envisageable à court terme. Une stratégie qui fait flop Dans les premières heures de la guerre, la communication américaine semblait aller dans ce sens. Trump avait publiquement appelé les Iraniens à « reprendre le contrôle » de leur pays, laissant entendre que la chute du gouvernement était à portée de main. Pourtant, cet objectif s'est rapidement estompé. Moins de deux semaines après le début des hostilités, plusieurs responsables américains ont reconnu qu'aucune stratégie concrète n'avait été mise en place pour renverser le pouvoir iranien. Les doutes étaient en réalité présents dès le départ. Des analystes américains ainsi que des membres du renseignement militaire israélien avaient mis en garde contre l'optimisme du Mossad. La CIA estimait notamment que même en cas d'élimination des dirigeants actuels, un gouvernement plus radical pourrait émerger, plutôt qu'un effondrement du système. De leur côté, des responsables militaires américains jugeaient peu probable qu'une population sous bombardements descende massivement dans la rue. Sur le terrain, ces prévisions sceptiques semblent s'être confirmées. Malgré l'intensité des frappes, aucune insurrection d'ampleur n'a été observée en Iran. Le pouvoir reste toujours en place. Cette situation aurait suscité une certaine frustration au sein du gouvernement sioniste.

R. I.

SIDI BEL ABBÈS

Un forum ouvert sur le développement et les perspectives 2026

DANS le cadre du renforcement de la communication directe avec les citoyens et de la promotion de la transparence dans la présentation et le suivi des programmes de développement, le wali de la wilaya de Sidi Bel Abbès a animé, lundi, un forum intitulé « Forum du développement – Wilaya de Sidi Bel Abbès : réalisations 2025 et perspectives 2026 », au siège de la wilaya.
Lors de ce rendez-vous, le wali a dressé un bilan détaillé des réalisations de l'année 2025 à travers différents secteurs, en mettant en lumière les projets achevés et les efforts constants de l'État pour améliorer le cadre de vie des citoyens et renforcer la qualité des services publics. Il a également présenté les programmes de développement pour 2026 et 2027, en exposant les principaux défis et les stratégies envisagées pour y faire face, dans le but de garantir un développement local équilibré et durable à l'échelle de la wilaya.
Le forum a réuni un large éventail de responsables locaux, dont le président du Conseil populaire de wilaya, l'ancien secrétaire général de la wilaya, les membres de l'exécutif local, les directeurs exécutifs des services publics, le président du Conseil populaire communal de Sidi Bel Abbès ainsi que le directeur de la radio locale.
Le wali a insisté sur l'importance de la concertation et de l'information des citoyens pour renforcer la participation et la compréhension des projets publics, précisant que des statistiques et des chiffres détaillés viendront compléter ce forum dans les prochains jours.

R. R.

ILLIZI

Plus de 1.770 oiseaux migrateurs recensés cet hiver

PLUS de 1.770 oiseaux migrateurs aquatiques appartenant à 18 espèces différentes ont été recensés dans la wilaya d'Illizi lors du recensement hivernal effectué du 18 au 31 janvier 2026, selon les données fournies par la Conservation locale des forêts.
Réalisée au niveau des zones humides et des plans d'eau, cette opération a permis de dresser un état des lieux de la richesse avifaunistique de la région. Parmi les espèces observées figurent notamment les canards, la cigogne blanche, le canard colvert, la foulque macroule, l'aigrette ainsi que le héron cendré, a précisé la conservatrice des forêts d'Illizi, Nora Haddouchi.
Fait marquant de ce recensement, l'observation pour la première fois du cormoran dans la région, en plus d'autres nouvelles espèces. Une évolution qui témoigne, selon la même responsable, d'une amélioration notable du cadre environnemental et du développement de la biodiversité locale.
Ces résultats mettent en évidence l'importance des efforts déployés en matière de protection et de gestion des zones humides, véritables refuges pour l'avifaune migratrice. Ils confirment également le rôle stratégique de ces écosystèmes dans la préservation de la biodiversité et l'équilibre écologique.

R. R.

CRASC D'ORAN

Ahmed Djebbar revisite l'âge d'or des sciences arabes

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, organise, aujourd'hui, une conférence scientifique de haut niveau au siège du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Portée par le département de recherche « Socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire », cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de valorisation des travaux interdisciplinaires autour de l'histoire des sciences.



Animée par le professeur émérite Ahmed Djebbar, membre de l'Académie algérienne des sciences et des technologies, cette conférence portera sur « La phase arabe de la géographie et de la cartographie : au carrefour des sciences humaines et des sciences exactes entre le VIIIe et le XVIe siècle) ». La modération sera assurée par l'enseignante-chercheure Ammara Bekkouche, affiliée à l'Université des sciences et de la technologie ainsi qu'au CRASC.
Figure incontournable dans son domaine, Ahmed Djebbar est professeur émérite à l'Université de Lille en France. Il est membre de l'Académie algérienne des sciences et des technologies ainsi que de l'Académie internationale d'histoire des sciences. Lauréat du prestigieux « Wissam El Aalim El Djazaïri » en 2014 et de la distinction de la Fondation koweïtienne pour l'avancement des sciences en 2020, il a également occupé des fonctions ministérielles dans les secteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. Son parcours académique et institutionnel témoigne d'un engagement constant en faveur de la diffusion du savoir scientifique et de la valorisation du patrimoine intellectuel arabo-islamique. Au cœur de cette conférence, les travaux d'Ahmed Djebbar mettent en lumière les dynamiques de production, de circulation et d'appropriation des savoirs scientifiques entre le VIIIe et le XVIe siècle, période marquée par une effervescence intellectuelle sans précédent dans le monde islamique. L'intervenant s'attachera notamment à analyser les fondements épistémologiques de ces savoirs, en les replaçant dans leurs contextes historiques, culturels et religieux.
La conférence abordera plus spécifiquement le développement des sciences géographiques et cartographiques durant cette période, en soulignant leur articulation avec d'autres disciplines, qu'il s'agisse des sciences humaines, des sciences religieuses ou encore des sciences naturelles. Avec l'expansion territoriale des États islamiques, la maîtrise de l'espace géographique devient un enjeu stratégique majeur, favorisant l'essor des cartes, des itinéraires commerciaux et des descriptions détaillées des territoires.
Dans cette perspective, Ahmed Djebbar mettra en évidence le rôle central des géographes et des voyageurs dans la constitution de savoirs empiriques, qui ont contribué non seulement à une meilleure connaissance des espaces, mais également à des avancées significatives dans des domaines connexes tels que la médecine, la pharmacologie ou encore l'agronomie. L'étude des plantes, notamment dans le contexte du Maghreb et d'al-Andalus, illustre parfaitement cette interdisciplinarité, où la géographie se conjugue avec les sciences du vivant. L'intervention s'intéressera également à l'apport déterminant des mathématiques dans le développement de la cartographie. L'utilisation de la trigonométrie, du calcul des coordonnées et des méthodes de projection a permis d'améliorer la précision des cartes et de structurer une représentation plus scientifique du monde. Ce dialogue constant entre sciences exactes et sciences humaines constitue l'un des axes majeurs de réflexion de la conférence. En outre, cette rencontre ambitionne d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche en mettant en lumière la complexité des systèmes de savoirs élaborés dans le monde islamique. Elle invite ainsi à repenser les frontières disciplinaires et à revisiter les paradigmes qui ont façonné l'histoire des sciences.

Aymen D.

DÉVELOPPEMENT LOCAL À TISSEMSILT

Le wali réunit les parlementaires pour renforcer la transparence

DANS une démarche de transparence et de concertation, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzid, a réuni lundi les députés des deux chambres du Parlement pour discuter des projets de développement local et des préoccupations des citoyens. Cette rencontre, axée sur la coordination entre autorités locales et élus nationaux, s'inscrit dans la stratégie de la wilaya visant à renforcer la démocratie participative et à assurer un suivi efficace des dossiers de développement.
Le wali a ouvert la séance en saluant les députés et en soulignant l'importance d'un travail de coordination et de coopération entre les autorités locales et les représentants du peuple, conformément aux directives du président de la République, qui visent à associer les élus à l'élaboration des propositions et au plan stratégique de développement de la wilaya. Au cours de cette réunion, plusieurs points relatifs au développement local ont été abordés, portant à la fois sur les projets sectoriels stratégiques et sur ceux ayant un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens, dans les communes urbaines et rurales. Les élus ont également transmis les préoccupations des habitants, auxquelles le wali a répondu avec transparence et en lien avec la stratégie globale de développement de la wilaya.
Le wali a évoqué les préparatifs des prochaines visites ministérielles dans la wilaya et a souligné qu'il prendrait en considération toutes les propositions soumises par les députés, tout en mettant en avant leur rôle essentiel, tant au niveau local que central, dans la résolution des problèmes et la mise en œuvre du plan de développement, contribuant ainsi à la démocratie participative et à la transparence dans la gestion des affaires publiques. Les députés ont pour leur part qualifié la rencontre de productive et se sont déclarés prêts à accompagner les autorités locales dans la mise en œuvre des objectifs fixés. Par ailleurs, le wali a rappelé que ces réunions sont programmées régulièrement afin de discuter des besoins des citoyens et de coordonner le traitement de tous les dossiers de la wilaya selon une méthodologie unifiée, fondée sur la transparence et la priorité accordée au développement local, avec l'engagement de toujours offrir le meilleur à la wilaya de Tissemsilt.
Étaient présents à cette occasion, M. Larbi Mouaz et M. Abdelhak Nekas, membres du Conseil de l'Assemblée nationale, ainsi que M. Ahmed Mouazaz, vice-président de l'Assemblée populaire communale, M. Hadj cheikh Barbara et M. Abdelkader Azziz, députés à l'Assemblé populaire national. Le président de l'Assemblé populaire de wilaya a également assisté à cette rencontre.

R. R.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

La 15e édition rend hommage à Noubli Fadel

La 15e édition du Festival culturel international de musique symphonique se tiendra du 30 avril au 7 mai à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, avec la République tchèque comme invitée d'honneur.

Placée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, cette édition rendra hommage au compositeur algérien Noubli Fadel, disparu en décembre dernier. Figure marquante de la scène musicale nationale, il s'est illustré aussi bien dans la composition que dans l'accompagnement d'artistes majeurs du monde arabe, tout en contribuant à la musique de films et de productions télévisuelles.

Au-delà de cet hommage, le festival compte bien maintenir sa vocation comme espace de dialogue entre écoles musicales. Orchestres et solistes de plusieurs pays sont attendus, avec en tête d'affiche la République tchèque, pays à forte tradition symphonique, connu pour ses compositeurs et ses formations orchestrales de référence.

Lancé en 2009, dans le sillage de la création de l'Orchestre symphonique national, le festival s'est progressivement imposé comme un rendez-vous incontournable dédié à la musique classique en Algérie .

Chaque édition met en avant la diversité des répertoires, allant des grandes œuvres du patrimoine universel aux compositions contemporaines, avec la constante de favoriser les échanges artistiques et professionnels entre musiciens algériens et étrangers.



RETOUR SUR LES DERNIÈRES ÉDITIONS

Au fil des années, le festival a accueilli des orchestres prestigieux et des chefs d'orchestre internationaux, ce qui a consolidé sa vocation de plateforme d'échanges et de diffusion de la musique symphonique à l'échelle régionale et internationale.

La 14e édition, organisée du 17 au 23 avril 2025, avait réuni des orchestres issus de 17 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, avec le Venezuela comme invité d'honneur . Une édition marquée par une programmation dense et une forte assistance internationale, confirmant l'attractivité croissante du festival.

Plus tôt, certaines éditions ont marqué des tournants symboliques. La 8e édition, en 2016, avait notamment coïncidé avec l'installation du festival à l'Opéra d'Alger, nouvel écrin dédié aux grandes formations symphoniques. Après l'interruption liée à la pandémie, la 12e édition avait signé le retour du public avec une programmation élargie et une forte participation artistique. Au-delà des concerts, le festival s'inscrit aussi dans une démarche de transmission. Des ateliers, masterclass et autres rencontres dédiées à cette musique sont parallèelemnt organisés au profit des étudiants et jeunes musiciens, contribuant à structurer une scène symphonique nationale encore en construction, à démocratiser l'accès à ce répertoire et surtout former un public averti, tout en accompagnant l'émergence de talents locaux.

A. B. / Agence

MOBILISATION DES STRUCTURES CULTURELLES

Tizi Ouzou : 200 artistes ont animé les nuits du ramadhan

CE ne sont pas moins de 200 artistes qui se sont produits à Tizi-Ouzou durant le mois sacré du Ramadhan. C'est ce qui ressort du bilan rendu public par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou concernant le programme culturel tracé et exécuté à cette occasion. Il s'agit d'un programme établi pour satisfaire tous les goûts en matière artistique.

« Nous avons tracé un programme culturel et artistique aussi riche que varié, pour tous les goûts, afin d'offrir d'agréables soirées ramadhanesques aux citoyennes et citoyens de la wilaya », a indiqué Mme Nabila Goumériane, directrice de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Il convient de rappeler que du 21 février dernier au 15 du mois en cours, tous les établissements sous tutelle, à l'instar de la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou et de son annexe d'Azazga, du Théâtre régional Kateb Yacine, de la cinémathèque, de la bibliothèque principale de lecture, des centres culturels de Aïn El Hammam et Bouzeguène, ainsi que des salles de cinéma « Djurdjura » de Tizi-Ouzou et de Boghni, « Hoggar » de Draâ Ben Khedda, « Afrique » de Larbaâ Nath Irathen et de Tadmaït, ont abrité des soirées culturelles.

La maison de la culture Mouloud Mammeri, à elle seule, a accueilli 13 soirées artistiques animées par une pléthore d'artistes, dont Rabah Asma, Hacène Ahrès, Yasmina, le groupe Targui Tikoubaouine, Ali Amrane, Taoues Arhab et Rabah Lani.

Au niveau de l'annexe d'Azazga, le public a été convié à 12 soirées, avec des plateaux réunissant deux à trois artistes chaque soir. Ces rendez-vous ont été animés par des chanteurs appréciés, à l'image de Ali Meziane, Dahmani, Ferhati, Kaloun, Bachi, Igman, Chaker et Sonia Amrani.

Les amateurs du quatrième art n'ont pas été en reste, avec 18 représentations théâtrales programmées au Théâtre régional Kateb Yacine. Les centres culturels Matoub Lounès de Aïn El Hammam et de Bouzeguène ont également abrité des soirées artistiques et théâtrales, permettant aux populations locales de profiter de ces animations. Il en a été de même pour les salles de cinéma précitées.

Le septième art était également au rendez-vous. La cinémathèque de Tizi-Ouzou a projeté pas moins d'une douzaine de films, au grand bonheur des cinéphiles. La poésie a, elle aussi, trouvé sa place, avec des soirées organisées à la bibliothèque principale de lecture.

À cela s'ajoute l'animation assurée par Tayeb Bouamar et Abdelkrim Arab dans quatre villages, autour de la narration des « Nuits du conte ».

Parallèlement à ces activités, plusieurs autres initiatives en lien avec les soirées ramadhanesques ont été organisées à travers différentes communes de la wilaya, en collaboration étroite avec le mouvement associatif.

Enfin, il convient de souligner l'engagement des travailleurs et travailleuses du secteur de la culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou, dont les efforts ont largement contribué à la réussite de ce programme culturel spécial Ramadhan.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Sept spectacles à Souk Ahras pour éveiller l'imaginaire

LE THÉÂTRE régional Mustapha Kateb de Souk Ahras déploie à partir d'aujourd'hui 25 et jusqu'au 31 mars, un programme étoffé dans le cadre des Journées du théâtre pour enfants, avec une ambition clairement affichée. Sensibiliser le jeune public à l'expérience artistique du spectacle vivant, tout en inscrivant cette dynamique dans une logique pédagogique.

Sept spectacles sont annoncés tout au long de la semaine, portés par des troupes issues de plusieurs wilayas. Au-delà de la simple diffusion, l'objectif est de proposer une diversité d'écritures scéniques : théâtre gestuel, comédie éducative, conte dramatique et formes hybrides adaptées à l'imaginaire enfantin.

Le coup d'envoi sera donné avec « Le théâtre muet », une création de l'association « Les Sept Arts » de Tiaret. Une entrée en matière significative, qui mise sur l'expression corporelle et visuelle pour capter l'attention des plus jeunes, dans une logique d'accessibilité universelle.

La manifestation ne se limite pas au tissu artistique local. Des troupes venues d'Annaba, de Khenchela, de Tizi Ouzou et de Tiaret enrichissent l'affiche, traduisant une volonté d'ouverture et de circulation des expériences artistiques.

Cette diversité territoriale permet d'exposer les enfants à des sensibilités différentes, tant sur le plan esthétique que linguistique.

Dans le contexte actuel, où le théâtre pour enfants peine parfois à se structurer comme un véritable segment professionnel, ce type d'initiative tente de copntiribuer à consolider un réseau national encore fragmenté.

Selon le responsable de la programmation, Samir Laâroum, ces journées ne se limitent pas à une succession de représentations. Elles intègrent également des activités parallèles à vocation éducative dont des ateliers d'initiation, des moments interactifs avec les artistes et des espaces de découverte des métiers du théâtre.

L'enjeu étant d'une part de développer l'esprit critique chez l'enfant et encourager, dès le plus jeune âge, et, d'autre part, une familiarisation avec les codes du spectacle vivant.

A travers cette initiative ciblant les enfants pendant les périodes de vacances, le théâtre régional de Souk Ahras tente ainsi à créer un réflexe culturel durable, susceptible de s'ancrer dans les habitudes familiales, et surtout redonner au théâtre sa place comme espace d'éveil, d'imaginaire et de socialisationà l'heure où les écrans dominent largement les loisirs des plus jeunes.

A. B.

MONDIAL-2026 - PRÉPARATION

LES VERTS ENTAMENT LEUR STAGE EN ITALIE

Deux Fennecs absents du premier entraînement , Hadj Moussa vers le forfait ?

La sélection algérienne de football a entamé lundi son stage de préparation en Italie, en prévision des deux rencontres amicales prévues face au Guatemala, le 27 mars (20h30) au stade Luigi Ferraris de Gênes, et à l'Uruguay, le 31 mars (19h30) à l'Allianz Stadium de Turin, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.



L'ensemble des joueurs convoqués pour ce stage est arrivé ce jour sur le lieu du regroupement à Turin, souligne la même source. Une première séance d'entraînement a eu lieu en fin d'après-midi (17h00), sur l'un des terrains du centre d'entraînement du club de la Juventus à Vinovo. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a scindé l'effectif en deux groupes. Les joueurs ayant joué la veille avec leurs clubs ont eu droit à un léger décrassage sous la houlette du préparateur physique, tandis que les autres éléments se sont entraînés durant un peu plus d'une heure. Arrivé blessé à Turin, Anis Hadj-Moussa n'a pas participé à la première séance d'entraînement de la sélection algérienne. La raison : une contracture musculaire contractée lors du choc face à l'Ajax Amsterdam (1-1), qu'il a pourtant terminé. Par précaution, le staff médical a préféré le ménager. Des examens complémentaires doivent être réalisés pour déterminer la nature exacte de la blessure de l'ailier du Feyenoord. Sauf retournement de situation, le joueur de 24 ans devrait manquer le premier match amical face au Guatemala, prévu vendredi à Gênes. Sa participation à la seconde rencontre contre l'Uruguay, le 31 mars, reste également très incertaine, avec des chances jugées faibles. Dans ce contexte, le staff des Verts ne souhaite prendre aucun risque, surtout à quelques mois de la Coupe du monde. L'exemple de la CAN 2025, où certains retours précipités avaient entraîné des rechutes, reste dans toutes les têtes. D'autant que Hadj Moussa est considéré comme l'un des grands espoirs de la sélection, très apprécié du public et pressenti pour prendre la relève de Riyad Mahrez comme titulaire après le Mondial. Ces dernières heures, la presse algérienne évoque ainsi un probable forfait et des rumeurs indiquent même qu'il aurait déjà quitté le groupe.

BOUDAOUI ÉGALEMENT MÉNAGÉ

Autre incertitude, Hicham Boudaoui n'a lui non plus pas pris part à l'entraînement. Le milieu de terrain de l'OGC Nice, auteur d'une excellente CAN, souffre d'un état grippal et a été laissé au repos par le staff technique. Moins inquiétante, sa situation reste à surveiller dans les prochains jours. Le sélectionneur national avait retenu 27 joueurs dont six nouveaux éléments en prévision des deux matchs amicaux de l'Algérie face au Guatemala et à l'Uruguay. Les nouveaux joueurs en question sont les gardiens Melvin Mastil (FC Stade Nyonnais/Suisse) et Kilian Belazzoug (Stade Rennais/France), le défenseur Achraf Abada (USM Alger), le milieu de terrain Adil Aouchiche (Schalke 04/Allemagne), ainsi que les attaquants Ahmed Benbouali (FC Gyori/Hongrie) et Fares Ghedjemis (Frosinone/Serie B-Italie).

Sohaib Naïr savoure son retour, « C'est mérité »



TRÈS en forme depuis son retour d'une longue blessure en novembre dernier, Sohaib Naïr signe son retour en équipe d'Algérie, un an après sa première convocation. Resté sur le banc lors des deux matchs de qualifications à la Coupe du monde 2026 lors de son premier passage, le défenseur espère cette fois-ci faire ses grands débuts sous le maillot des Fennecs. Auteur de prestations solides ces dernières semaines, Naïr profite également de la volonté du sélectionneur d'intégrer de nouveaux profils pour retrouver la sélection. Le joueur de 23 ans estime d'ailleurs que cette convocation est logique : « C'est toujours une surprise, toujours une bonne nouvelle. Je pense que c'est mérité. », a-t-il confié à Ouest-France. Formé au Toulouse FC, il se montre satisfait de sa progression récente : « Ça fait un très bon début 2026, où je suis très bien revenu. Ce n'était pas facile au début, mais petit à petit je monte en puissance. » L'international algérien reconnaît également que sa blessure a retardé son retour en sélection : « Ma blessure m'a freiné, j'aurais pu être dans les plans en octobre pour les matchs amicaux. », avant d'ajouter : « Je suis revenu, je suis content. »

Aux côtés de Achref Abada, appelé pour la première fois, Sohaib Naïr tentera de se faire une place dans la hiérarchie défensive. Le duo arrive derrière des joueurs installés comme Aïssa Mandi, Ramy Bensebaini et Zineddine Belaïd, présents sans surprise dans la liste de mars. L'objectif sera de convaincre le staff technique en vue d'une éventuelle place dans le groupe appelé à disputer le Mondial 2026 l'été prochain. Pour son entraîneur à EA Guingamp, Sylvain Ripoll, cette convocation récompense les efforts et la progression du joueur : « Il prend encore en expérience, même si c'est un jeune joueur, il prend en confiance. Ça donne un défenseur hyper complet. Surtout qu'il ne change rien, qu'il reste concentré et continue de bosser. Cette sélection avec l'Algérie, c'est aussi une première récompense, donc il faut rester sur la bonne route. », a-t-il déclaré en conférence de presse.

CAN U23 (ELIMINATOIRES

Début du stage de la sélection algérienne à Sidi Moussa

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 23 ans (U23) a entamé lundi son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des deux matchs amicaux face à son homologue de la République Démocratique du Congo, les vendredi 27 (18h00) et lundi 30 mars (17h00) au stade du 5 Juillet , a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La première séance d'entraînement, d'une durée d'une heure et demie, a débuté par un échauffement collectif, suivi d'un travail physique encadré par le préparateur physique Farès Belkheir. Les joueurs ont ensuite enchaîné avec des ateliers techniques variés, mis en place par le sélectionneur national Rafik Saifi et son adjoint Azzedine Rahim, avant de conclure la séance par une opposition sur terrain réduit. De leur côté, les gardiens de but ont travaillé sous la houlette de Mohamed Reda Acimi.Au total, 21 joueurs ont pris part à la séance. Deux éléments, Maedine Makhlouf et Mohamed Ramadaoui, se sont limités à un travail spécifique en salle. Le groupe a été complété dans la soirée de lundi avec l'arrivée de Daryll Benlahlou et Mohamed Bechikh. Inscrites dans le cadre de la préparation des deux sélections en

prévisions des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de football des U23, ces deux rencontres seront une occasion idéale pour le staff technique national de jauger le niveau des 25 joueurs convoqués et dégager une ossature compétitive.

MISE À JOUR DE LA LIGUE 1

Chocs au sommet entre le CRB-MCA et l'USMA-JSK

Deux belles affiches, CRB-MCA et USMA-JSK, seront au programme des matches en retard de la 16e journée de Ligue 1 Mobilis, prévus aujourd'hui à Alger et qui seront importantes pour les quatre équipes aux objectifs différents, pour cette saison. Tout d'abord, le derby algérois, CR Belouizdad (7e- 32 pts) - MC Alger (1er - 46 pts), programmé au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h45), sans la présence du public, huis clos oblige, sera abordé à fond par deux clubs aux objectifs diamétralement opposés.



Le MCA, leader du classement avec six longueurs d'avance sur son plus proche poursuivant, en l'occurrence la JS Saoura, tout en comptant quatre matches en retard, n'a plus que le titre à jouer, raison pour laquelle il tâchera de jouer son va-tout, pour décrocher son dixième titre dont le troisième consécutif. L'ancien-nouvel entraîneur, le Tunisien Khaled Benyahia, remplaçant au pied levé le Sud-Africain Rhulani Mokwena, tentera de glaner son second titre personnel avec le "Doyen", après celui obtenu la saison passée.Pour le CRB, auréolé de sa qualification au dernier carré de la Coupe de la Confédération aux dépens des Egyptiens d'Al-Masry, vise tout simplement trois lièvres à la fois: la Coupe de la Confédération, la Coupe d'Algérie en affrontant en demi-finales le CS Constantine, sans perdre de vue le podium du championnat national, car disposant aussi de cinq matches en retard.Les deux clubs algérois vont jouer mercredi "la belle", après avoir gagné chacun une partie. Les "Vert et Rouge" l'avaient emporté au match aller (2-1), alors que les "Rouge et Blanc" s'étaient imposés en quarts de finale de "Dame Coupe" (3-2 a.p.).Cette rencontre sera arbitrée par Nabil Boukhalfa. Il sera assisté d'Ould Benslama Yacine et Belaroussi Amine. La deuxième confrontation au programme de cette mise à jour, domiciliée au stade du 5-Juillet (Alger), mettra aux prises l'USM Alger (8e - 29 pts) à la JS Kabylie (9e - 28 pts) qui comptent respectivement cinq et quatre matches en retard. Les "Canaris" ont pratiquement tout perdu au niveau national et continental, ils espèrent néanmoins, décrocher une place sur le podium, qualificative la saison prochaine à une compétition continentale ou régionale, alors que les "Usmistes" jouent à l'instar du CRB, les Coupes d'Algérie et de la Confédération. Sous l'impulsion du coach sénégalais Lamine N'Diaye, les "Rouge et Noir" ont, dimanche dernier, franchi avec succès l'obstacle congolais de l'AS Maniama en Coupe de la Confédération, en attendant celui du CA Batna en Coupe d'Algérie. Avec ses matches en moins, la formation de Soustara peut jouer le podium, en misant sur un effectif de qualité qui vient de renouer avec le succès.

En revanche, les choses vont mal pour les "Vert et Jaune", après le limogeage de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, au lendemain de la défaite concédée à domicile face à la JS Saoura (0-1). C'est Rabah Bensafi qui va assurer l'intérim du club du Djurdjura en attendant la nomination du nouvel entraîneur. Toutefois, les camarades du meilleur buteur du club, Aymen Mahious (9 buts) vont tenter de relever le défi au temple olympique et effacer leur récent échec concédé à domicile devant la JSS. C'est Bouab Alaa qui dirigera cette partie, avec l'assistance de Ghazli Anouar et Boukhatem Islam.

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2026 EN SALLE

l'Algérie en tête des nations africaines et arabes du tournoi

L'ALGÉRIE a décroché la 24e place dans l'édition 2026 des championnats du monde d'athlétisme en salle, clôturée dimanche soir à Torun (Pologne), ce qui la place en tête des nations africaines et arabes ayant participé à ce tournoi. Ce classement a été assuré grâce à la médaille de bronze de Yasser Mohamed Tahar Triki au concours du triple saut, avec un bond mesuré à 17,30 mètres. Une performance qui l'avait placé à la troisième place, derrière l'Italien Andy Diaz Hernandez (17,47 m), et le Jamaïcain Jordan Scott (17,33 m). L'Algérie a participé avec un total de quatre athlètes à cet évènement planétaire en salle, disputé du 20 au 22 mars dans la ville polonaise de Torun. Les trois autres représentants nationaux dans cette compétition sont les demi-fondistes Mohamed Ali Gouaned et Slimane Moula, qui avaient concouru
tous les deux sur le 800 mètres, ainsi que le jeune Younès Ayachi (17 ans), qui était engagé au saut en hauteur. Malheureusement, ces trois athlètes n'ont pas réussi à faire aussi bien que Triki, en décrochant d'autres médailles qui auraient étoffé un peu plus la moisson algérienne. Cette édition 2026 des mondiaux d'athlétisme en salle a été remportée par les Etats Unis d'Amérique, avec un total de 18 médailles (5 or, 7 argent et 6 bronze), devançant ainsi la Grande Bretagne, deuxième, avec quatre médailles d'or, et l'Italie, troisième avec cinq médailles (3 or et 2 argent). Pour rappel, les Championnats du monde en salle constituent le premier évènement majeur de l'année au programme de la Fédération internationale
"World Athletics", où les meilleurs athlètes mondiaux se retrouveront, pour décrocher les premiers titres de la saison.

Madjer fustige les "délires" de la presse marocaine



L'ICÔNE du football algérien, Rabah Madjer, est sorti de son silence pour apporter un démenti cinglant aux allégations mensongères colportées par le site marocain "Botola Al-Youm". Entre manipulations grossières et provocations incessantes, la machine à propagande d'outre-frontière semble avoir franchi une nouvelle ligne rouge. C'est depuis Doha que la légende des Verts a choisi de réagir officiellement. Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, Rabah Madjer exprime sa stupéfaction face aux propos lunaires qui lui ont été attribués de toutes pièces.

« J'ai découvert avec surprise des propos prétendument attribués à ma personne par le site marocain "Botola Al-Youm", sans aucun respect de l'éthique journalistique. Je tiens à affirmer clairement que je n'ai fait aucune déclaration à ce site ni à aucun autre média récemment », a martelé l'ancien sélectionneur national. Pour comprendre l'ampleur du grotesque, il faut lire ce que le média en question a osé inventer. Selon cette "source" marocaine, Madjer aurait évoqué un prétendu « complot contre le Maroc » et critiqué la CAF suite au retrait du Sénégal lors de la finale de la CAN 2025.

Ce n'est un secret pour personne : certains médias marocains se sont spécialisés dans la fabrication de fausses citations pour alimenter une narration qui les arrange, quitte à bafouer les règles les plus élémentaires de la déontologie. Face à ces tentatives de déstabilisation, l'homme à la talonnade d'or a été on ne peut plus clair sur deux points fondamentaux : La souveraineté de la CAF : Il précise que les décisions juridiques concernant la CAN 2025 ne le concernent en rien et relèvent uniquement des instances compétentes. Le patriotisme indéfectible : Madjer a conclu son communiqué en réaffirmant son « engagement constant à protéger l'image et la réputation de mon pays, l'Algérie.»

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de mascara
Daira de zahana
Commune elgaada

Avis d'Appel D'offre Ouverte Avec Exigence De Capacité Minimale

L'A.P.C de elgaada lance un Avis d'Appel D'offre Ouverte Avec Exigence De Capacité Minimale

pour : ***réalisation de trois 03 classes en extension annexe scolaire a souaihia zone d'ombre***

les entreprise disposant les critères au conditions de participation à l'avis d'appel peuvent soumissionner

- Catégorie **(04) et plus** (activité principale **bâtiment**).
- Moyens matériel– camion 10 (justifie par carte gris et assurance en cours validité)
- Moyens humaine ingénieure ou master en géni civile ou architecture et plus(justifie par diplôma et cnas en coure valide)

peuvent retirer cahier des charges contre paiement ***10.000.00 DA*** *à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale auprès de l'A.P.C de elgaada (* ***Bureau De Marches****).*

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les réglementaires suivantes :

Dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature dument renseignée par le soumissionnaire(selon modèle ci-joint).
- Registre commerce
- Un extrait de rôle en cours de validité
- la déclaration de probité dument renseignée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- des copies des statuts et modificatifs (éventuels), statut de groupement
- LES document relatifs aux pouvoir habilitant les personnel à entreprise
- une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale bâtiment (catégorie **04** et plus)
- une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices (années 2022-2023-2024), dûment visés par les services concernés .
- la liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la **CNAS**, et diplômes ; **(annexé ci-joint)**
- la liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, +assurance en cours validité + facture d'achat + PV (huissier justice ou Expert agrée et **(annexé ci-joint)**
- Une copie des attestations de mise a jour CNAS-CASNOS-CACOBATH en cours de validité
- ***L'offre Technique :***
- *La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint)*
- *Le présent cahier des charges dument renseigné ,paraphé daté et visé par le soumissionnaire et pourtant à la dernière page la mention manuscrit « lu et accepter «*
- *Le délai et planning .*
- *Engagement délai de garantie*
- *La qualité (mémoire technique justificative, selon modèle ci-joint :*

L'offre financière

- *La lettre soumission selon modèle ci-joint*
- *Le bordereau des prix unitaires (annexé ci-joint)*
- *Le devis quantitatif et estimatif (annexé ci-joint)*
- *Les offres (technique et financière) doivent être déposées au siège de l'A.P.C de elgaada en Trois enveloppes*
- *séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivant*

SOUMISSION réalisation de trois 03 classes en extension annexe scolaire a souaihia zone d'ombre

La date limité de dépôt des offres est fixée ***10 jours*** *a compter de la première parution dans la presse national et BOMOP et la presse électronique Avant* ***14 H00.***

- *L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour même de la date limité de dépôt des offres à* ***14H00*** *au siège de l'A.P.C de elgaada*
- *Les soumissionnaires resteront engages par leurs offres pendant la durée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis des offres techniques et financières .*
- ***N° : D'indentification fiscale communale :*** **29290013500**

Le Jeune Indépendant **du 25/03/2026 / ANEP 2631005163**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE SOUK EL KHEMIS
COMMUNE DE SOUK EL KHEMIS
MATRICULE FISCAL : 098410045091819

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2026

La commune de SOUK EL KHEMIS lance un appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal pour :

PARACHEVEMENT AMENAGEMENT SIEGE DE L'APC

Les entreprises intéressées par le présent avis doivent se rapprocher du Bureau des marchés de la . commune

Pour retirer le cahier des charges contre paiement de **5.000.00 DA** (représentant les frais de reproduction).

Les dossiers de soumission constitués des documents réglementaires suivants.

c) **Dossier de candidature contient :**

12- Déclaration de candidature (remplie daté dument signée et visée par le soumissionnaire).
13-La déclaration de probité (remplie daté dument signée et visée par le soumissionnaire).
14-Les statuts pour les sociétés
15-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
16-Copie de registre de commerce.
17-Copie du certificat de dépôt légale des comptes sociaux (pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (2024).
18-Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle **Catégorie « 03 »** et plus **« activité principale en bâtiment » .**
19-Les bilans fiscaux de l'entreprise des trois dernières années approuvés par les services des impôts.
20-Liste des moyens humains appuyée par affiliation CNAS de l'année en cours
21-Liste des moyens matériels utilisés sur chantier
22-extrait de rôle en cours de validité apuré ou échéance

d) **-offre technique contient :**
- Déclaration à souscrire ;
- Cahier des charges (offre technique) dûment rempli, daté, signé et comportant la mention « lu et accepté »;
-mémoire technique

c) offre financière contient :
- lettre de soumission dûment remplis et signé.
- bordereau des prix unitaire remplis et signé.
- détail quantitatif et estimatif remplis et signé.

Doivent parvenir a **M^R** : le Président de l 'Assemblée Populaire Communale de SOUK EL KHEMIS
Sous triple enveloppe cachetée l'une portant offre technique, la 2 éme portant offre financière et la 03 éme portant déclaration de candidature mises dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention ci -après :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
«AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMAL N° 01 /2026

PARACHEVEMENT AMENAGEMENT SIEGE DE L'APC -

La date de dépôt des offres est fixée au QUINZE (15) jours à **09.h30** *à* compter de la l ère parution du présent avis au niveau dans le BOMOP et par voie de presse écrite et de presse électronique agrées
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 25/03/2026 / ANEP 2616010137**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE .

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE GUELMA
ETABLISSEMENT PUBLIQUE HOSPITALIER IBN ZOHR GUELMA
NIF : 000824019000358
N° 105.../SDFM/2026

Corrigé L'Avis d'Attribution Provisoire
l'Appel d'Offre National Ouvert N° :01/2026 de (02 lots)

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et le lois N° 23-12 du 05/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public le directeur de l'établissement public hospitalier IBN ZOHR Guelma. Annonce l'Attribution provisoire des lots inséré dans l'appel d'offre national ouvert N° :01/2026 contenant l'acquisition de denrées Alimentaires pour l'année 2026, paru dans les quotidiens nationaux : **SAHIFA**, du 15/12/2025 et **le jeune indépendant du** 20/12/2025 **et BOMOP du 21/12/2025 ,et la presse électronique :** DZ WATCH du 21/12/2025 et DZ 54 du 21/12/2025.

Les lots attribués provisoirement sont :

- Lot n° 01 : Viande rouge fraiche (veau) locale.

- Lot n° 02 : Viande blanche fraiche et œufs fraiche

A l'issue de l'évaluation des offres soumissionnaire des participants de la part de la commission d'évaluation, en date du 08/03/2026. Le marché a été attribué provisoirement au moins disant selon le tableau suivant :

- Lot N° (01) : Viandes rouges fraiche (veau) locale.:

Soumissionnaire	Note Technique	Montant proposé TTC (DA)	Numéro' identification fiscale (NIF)	Remarque
DJEGHADER hocine - Skikda	90/100	10 200 000.00	184212700366179021O1	A/P : moins disant

- Lot N° (02) : viandes blanches et œufs

Soumissionnaire	Note Technique	Montant proposé TTC (DA)	Numéro' identification fiscale (NIF)	Remarque
DJEGHADER hocine - Skikda	90/100	2 124 000.00	184212700366179021O1	A/P : moins disant

- Tout soumissionnaire candidats ce choix peu introduire un recours auprès de la commission des marchés des établissements de santé de la wilaya de Guelma, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.
- Tout soumissionnaire peut prendre connaissance des résultats d'évaluation des offres techniques et financiers, au niveaux de bureaux marché publique au sin de l'établissement au plus tard trois (03) jour, à compter de la date de la première publication de l'attribution provisoire du présent avis, selon l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015. portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 25/03/2026 / ANEP 2623002231**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION N° 01/2026

L'OPGI de M'sila met en vente, par adjudication et en toute propriété, 10 logements promotionnels libres de type F3 ainsi que 16 locaux à usage commercial projet 100 logements promotionnels aidés programme 2018 dans la commune de M'sila.

Projet 100 Logements Promotionnels Aidés M'sila Programme 2018

N°	Bâtiment	Type Logements	N° Logement	Etage	Surface m2	Mise a prix en TTC (DA)
01	4		70	RDC A Droite	77,88	5 062 200,00
02			71	RDC A Gauche	77,88	5 062 200,00
03			74	1er A Droite	81,39	5 290 350,00
04			75	1er A Gauche	81,39	5 290 350,00
05	5		93	1er A Droite	79,76	5 184 400,00
06			94	1er A Droite	81,39	5 290 350,00
07			95	1er A Gauche	81,39	5 290 350,00
08			96	1er A Gauche	79,76	5 184 400,00
09	6		114	1er A Droite	81,39	5 290 350,00
10			115	1er A Gauche	81,39	5 290 350,00

Projet 100 Logements Promotionnel Aidé M'sila Programme 2018

N°	Bâtiment	N° Local	Surface m2	Mise a prix en TTC (DA)
01	1	2	45,12	2,707,200.00
02		3	32,52	1,951,200.00
03		4	45,96	2,757,600.00
04		5	45,59	2,735,400.00
05		6	45,63	2,737,800.00
06		7	32,40	1,944,000.00
07	2	24	32,40	1,944,000.00
08		25	45,63	2,737,800.00
09		26	45,59	2,735,400.00
10		27	45,96	2,757,600.00
11		28	32,52	1,951,200.00
12		29	45,12	2,707,200.00
13	3	48	45,12	2,256,000.00
14		49	32,52	1,626,000.00
15		50	32,52	1,626,000.00
16		51	45,12	2,256,000.00

Les personnes physiques et morales intéressées par le présent avis peuvent visiter les lieux et retirés le cahier des charges auprès de l'OPGI de M'sila (**service comptabilité**). Coopérative Tarek Ben Ziad Mouilha M'sila contre un paiement de la somme de **2000.00 en TTC DA.**

Les offres accompagnées d'une caution de **10 %** du montant de la mise à prix du logement ou local concerné doivent Etre déposés dans deux enveloppes fermées anonymes auprès du secrétariat de la direction général.

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI M'sila
Engagement d'achat
Logement N°..... ou Local N°..... Bâtiments N°
Projet M'sila
(Ne Pas Ouvrir)

Le dossier de l'adjudication doit comporter les pièces suivantes:

- Le cahier des charges.
- Copie de carte d'identité nationale, permis de conduire ou du passeport.
- L'acte de naissance.
- L'original du reçu d'achat du cahier des charges.
- L'original du reçu de versement au profit de l'OPGI de M'sila d'une caution de garantie 10 % de la mise à prix du local ou logement considéré.

Nota: Dans le cas ou l'adjudicataire participe à plusieurs locaux il doit joindre à chaque dossier une copie du reçu de versement et l'original dans un dossier.

La date limite de dépôt des offres est fixée a **21 jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'adjudication dans **les quotidiens nationaux à 14h 00.**

Cette date est automatiquement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ ou de repos hebdomadaire légal.

L'ouverture des plis sera publique et en présence d'huissier de justice s'effectuera le même jour ouvrable de la date de limite de dépôt des offres à **14h30mn** dans un lieu qui sera désigné par l'OPGI par une annonce qui sera affichée au siège de l'OPGI avant la fin de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires désirant y assister sont cordialement invités.

En cas de désistement la caution de 10 % ne peut être remboursée à l'intéressé.

Le Jeune Indépendant **du 25/03/2026 / ANEP 2616010116**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA D'AIN EL HADJAR
COMMUNE DE MOULAY LARBI

AVIS D'INFRUCTIOSITE

NIF : 0986 2005 90277 24

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de moulay larbi, informe que l'avis d'adjudication du marché à bestiaux publié le : 05/02/2026 Au journal quotidien en langue national journal :

- EL DJAMHOURIA le : 05/02/2026
- LE JEUNE INDEPENDANT le : 05/02/2026

Est infructueux à cause d'aucune offre déposée.

Le Jeune Indépendant **du 25/03/2026 / ANEP 2631005133**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-BAYADH
DAIRA DE CHELLALA
COMMUNE DE MEHARA
NIF: 418002000032035010 18

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONNAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°06/2026

Le president de l'Assemblée Populaire Communale de Mehara , lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour des travaux suivants en deux lots :

Intitule: Rénovation du réseau d'assainissement et construction des regards à travers les quartiers de Mehara et rénovation et extension réseau d'assainissement et rejet final à Ben hadjem.

Objet :- Lot 01: Rénovation du réseau d'assainissement et construction des regards à travers les quartiers de Mehara
- **Lot 02: Rénovation et extension réseau d'assainissement et rejet final à Ben hadjem**

Sont admis à soumissionner pour la réalisation des prestations faisant l'objet du présent cahier des charges, les entreprises ou groupement des entreprises qualifiées dans le secteur «Hydraulique» activité principale de catégorie quatre (04) ou plus.

➢ Les dossiers de l'avis d'appel d'offre peuvent être retirés auprès de la communede mehara - Bureau du marchés- contre paiement d'une somme de 10.000.00 DA

Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant Trois enveloppes intérieures cachetées, portant les mentions (dossier de candidature), (offre technique) et (offre financière).

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

SOUMISSION " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°06/2026

Intitule: Rénovation du réseau d'assainissement et construction des regards à travers les quartiers de Mehara et rénovation et extension réseau d'assainissement et rejet final à Ben hadjem.

Objet :- Lot 01: Rénovation du réseau d'assainissement et construction des regards à travers les quartiers de Mehara
Lot 02: Rénovation et extension réseau d'assainissement et rejet final à Ben hadjem

Elle sera adressée : La commune de Mehara,daira chellala, wilaya d'el bayadh- Bureau des marchés.

DOCUMENT CONSTITUANT L'OFFRE

1.Le dossier de candidature : l'enveloppe de dossier de candidature contiendra :
- une déclaration de candidature,
- une déclaration de probité,
- les statuts pour les societies,
- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie quatre (04) ou plus activité principale en **« hydraulique»**
- Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières dûment approuvés (Service des impôts),
- Registre de commerce,
- Extrait de rôle t en cours de validité apuré ou échelonné,
- Mise à jour CNAS –CASNOS – CACOBAPTH,
- Casier judiciaire du gérant de l'entreprise,
- Attestation des comptes sociaux, pour les personnes morales (sociétés),
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) + NIS+C20,
- Moyens humains doit être justifiés par diplômes et les attestations d'affiliation en cours de validation
- Moyens matériels,appuyées par des cartes grises et assurance en cours de validité pour le matériel roulant,et PVde constat de l'huissier de justice en cours de validité pondant une année pour autres matériels.
- Références professionnelles de l'entreprise; appuyée par des attestations de bonne exécution.

2.Offre technique : l'enveloppe technique contiendra :
- La déclaration à souscrire,
- Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière. L'expérience dans les marchés similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise,+ mémoire téchnique.
- Planning d'éxecution des travaux signé.
- le cahier des charges signé par le soumissionnaire portant à la dernière page,la mention manuscrite-lu et accepté

3.Offre Financière : l'enveloppe financière contiendra:
- La lettre de soumission dûment signée,
- Le bordereau de prix unitaires(BPU),
- Le devis quantitatif et estimatif(DQE),

➢ La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP et en presse éléctronique,
➢ Le jour est l'heure de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant **14h.00**, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,
➢ L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour à **14 heures**, le même jour correspondant à la date de dépôt des offres.
➢ La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres plus 03 mois,
➢ Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant pré-qualifiées techniquement et moins disante suivante le chaier des charges,
➢ Les soumissionnaire sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis,

Remarque:cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire en personne ou son représentant dûment désigné.

Le Jeune Indépendant **du 25/03/2026 / ANEP 2631005175**



Test Core Ultra 250K Plus et 270K Plus : Intel casse les prix et bouscule AMD

Près de dix-huit mois après la sortie d'Arrow Lake, Intel réalise un « refresh » de son architecture avec comme objectif principal de revenir sur les lacunes des premiers Core Ultra 200K et d'enfoncer encore un peu plus le clou sur une efficacité énergétique retrouvée. De quoi proposer une vraie alternative aux puces vedettes d'AMD ?

Vous en avez l'habitude, il n'est pas ici question de revoir dans le détail l'architecture Arrow Lake Refresh de notre couple Core Ultra 5 250K Plus/Ultra 7 270K Plus. Les différences avec Arrow Lake sont mineures et pour tout comprendre, nous vous invitons à (re)lire notre test des Core Ultra 9 285K, 7 265K et 5 245K. Dans cet article, nous reviendrons sur les spécificités de ces puces et, bien évidemment, sur leurs performances.

Fréquence boost améliorée et DDR5-7200

Autant être clair d'entrée de jeu car Intel a joué cartes sur table et n'a pas reproduit l'erreur du lancement de Raptor Lake Refresh. À l'époque, les Core Gen 14 n'étaient finalement que des versions boostées des Core Gen 13 (Raptor Lake), entraînant une frustration légitime des usagers : fréquences et consommations en hausse ne faisaient pas réellement une nouvelle gamme.

Avec Arrow Lake Refresh, la donne est sensiblement différente. Certes, il ne s'agit pas d'une nouvelle architecture à proprement parler – et en ce sens, Intel ne nous trompe pas en gardant le nom de Core Ultra 200 –, mais les apports sont suffisants pour distinguer réellement les nouvelles puces de celles testées en octobre 2024. Intel le souligne en ajoutant un petit suffixe « Plus », suffisant pour qu'il n'y ait ni méprise ni promesses intenables.

Sur le principe, l'architecture Arrow Lake Refresh reste identique à Arrow Lake avec, toujours, cette combinaison de quatre tuiles distinctes regroupées sur un packaging unique : la compute tile, gravée selon le procédé N3B de TSMC ; la GPU tile, gravée en N5P, toujours par TSMC ; la SoC tile, gravée en N6… oui, par TSMC ; et la I/O tile, gravée elle aussi en N6, donc toujours par TSMC. Soulignons tout de même que le procédé de fabrication, plus mature, permet déjà quelques gains.

Faisons donc le point sur les principaux apports « statistiques » de ces gains. En effet, Intel souligne un progrès de 100 MHz sur la fréquence boost des cœurs efficaces (E-cores) et de 200 MHz sur celle des cœurs performants (P-cores). Intel précise aussi que la fréquence inter-die progresse de 900 MHz pour atteindre 3 GHz. Enfin, la prise en charge DRAM progresse aussi nettement : on parle maintenant d'une prise en charge JEDEC de DDR5-7200 MT/s.

Apports du duo IAO et IBOT

Un peu à la manière de ce qu'elle avait fait à la sortie des Core Gen 14 avec l'Application Performance Optimization, Intel a mis au point une nouvelle brique logicielle pour accompagner le lancement des Core Ultra 200K Plus. Cette fois, la technologie est nommée Intel Application Optimization (IAO) et, sans que l'on sache très bien pourquoi, elle est réservée aux puces Arrow Lake Refresh. Nous espérons malgré tout la voir débarquer prochainement sur les Arrow Lake « tout court ».

Premier point à préciser, l'IAO n'intervient pas sur le code lui-même.

Il s'agit d'une brique logicielle supplémentaire qui vient réorganiser toute la planification du scheduler. De plus, Intel ajoute la fonctionnalité Binary Optimization Technology (IBOT), laquelle fonctionne sur un nombre encore restreint d'applications afin de « rationaliser et restructurer dynamiquement » les appels qu'elles peuvent réaliser.

Dans sa documentation technique, Intel précise que l'IAO intervient notamment sur la planification des threads afin d'améliorer les performances « des applications compatibles ». Une précision qui a son importance : tous les programmes ne sont donc pas susceptibles d'en profiter. C'est notamment le cas, côté jeu vidéo, pour les jeux compétitifs eSports : la modification logicielle réalisée par l'IAO va forcément être assimilée à de la triche, entraînant un blocage immédiat.

De nouvelles fonctionnalités, c'est de prime abord une excellente chose à condition : 1/ que cela marche réellement et 2/ que cela ne soit pas trop compliqué à mettre en œuvre. Pour le premier point, nous verrons les performances de nos deux puces un peu plus tard. Pour le second point, Intel a plutôt bien fait les choses avec son Intel Platform Performance Package qui simplifie la mise en place : une seule application à installer et des options ensuite très claires que l'on active à l'envi.

Deux puces et pas de Core Ultra 9 200K Plus

Pour terminer cette rapide présentation et avant d'entrer dans le vif du sujet, nous voulions clarifier un point : oui, Intel se contente d'un nombre très restreint de puces Arrow Lake Refresh. Il n'est pour l'heure question que de deux nouveaux processeurs, les Core Ultra 5 250K Plus et Core Ultra 7 270K Plus déjà évoqués. Peut-être que dans les prochaines semaines, d'autres puces viendront compléter ce line-up, des versions « KF » par exemple ?

Reste que, par contre, il n'est pas question de disposer d'un Core Ultra 9. Il y a en réalité une raison assez simple à cela.

Le Core Ultra 7 270K Plus progresse en nombre de E-cores (+4). De fait, il arrive à 16 E-cores en plus des 8 P-cores… Et fait donc jeu égal avec le Core Ultra 9 285K.

Le Core Ultra 5 250K Plus gagne lui aussi 4 E-cores, ce qui le place au-dessus de l'ancien Core Ultra 5 245K, mais pas encore au niveau du Core Ultra 5 265K : il lui manque deux P-cores pour cela (6 vs. 8).

Le fait est que pour être en mesure de lancer un Core Ultra 9 290K Plus intéressant, Intel aurait été contrainte d'augmenter le nombre de cœurs, or les rumeurs de la fin d'année dernière n'annonçaient rien de tel. Plutôt que de lancer un processeur où seules les fréquences de fonctionnement auraient (un peu) augmenté, Intel a donc été raisonnable : pas de 290K Plus.

Protocole de test

Nous l'avons dit, l'architecture Arrow Lake Refresh n'apporte pas de changements majeurs à Arrow Lake. Par conséquent, il n'a pas été nécessaire de revoir notre protocole de test. Nous avons tout de même bousculé un peu les configurations utilisées afin de traduire l'utilisation de DDR5 plus rapide (7 200 MT/s) sur les deux nouveaux venus.

Configuration socket LGA1851

Carte mère : ASUS ROG Maximus Z890 Hero (BIOS 3002)
Mémoire : G.Skill Trident Z5 DDR5-7200 CL34 (2x 16 Go), G.Skill Trident Z5 DDR5-6400 CL30 (2x 16 Go)
Carte graphique : NVIDIA GeForce RTX 4090 Founders Edition
SSD « système » : Kingston KC3000 2 To
Refroidissement : ASUS ROG RYUJIN III 360 ARGB Extreme
Alimentation : be quiet! Power Zone 2 (1 200 watts)
Configuration socket LGA1718 « AM5 »
Carte mère : ASUS ROG Crosshair X870E Hero (BIOS 2103)
Mémoire : G.Skill Trident Z5 Neo DDR5-6000 CL30 (2x 16 Go)
Carte graphique : NVIDIA GeForce RTX 4090 Founders Edition
SSD « système » : Kingston KC3000 2 To
Refroidissement : ASUS ROG RYUJIN III 360 ARGB Extreme
Alimentation : be quiet! Power Zone 2 (1 200 watts)
Configuration socket LGA1700
Carte mère : ASUS ROG Strix Z790-E Gaming Wi-Fi II (BIOS 2107)
Mémoire : G.Skill Trident Z5 DDR5-6000 CL30 (2x 16 Go)
Carte graphique : NVIDIA GeForce RTX 4090 Founders Edition
SSD « système » : Kingston KC3000 2 To
Refroidissement : ASUS ROG RYUJIN III 360 ARGB Extreme
Alimentation : be quiet! Power Zon

Autant que possible, nous éliminons les programmes en mémoire vive, et nous nous assurons que les configurations sont proches, matériellement donc, mais aussi d'un point de vue du logiciel.

Windows 11 Professionnel 64-bit 25H2 v26200.8037

Pilotes chipset Intel v10.1.20266.8668
Pilotes chipset AMD v8.02.18.557
Pilotes graphiques AMD v25.11.1
Pilotes graphiques NVIDIA v591.74
Intel Platform Performance Package 26.03.101.121.

Premier réel test CPU et première « surprise » : nous avions dans l'idée que le Core Ultra 7 270K Plus se comporterait très bien face au Core Ultra 9 285K… mais pas à ce point-là.

C'est simple, que ce soit en single-thread ou en multi-thread, le nouveau venu fait mieux que son ancêtre. Le Core Ultra 5 250K Plus est un tout petit peu moins à la fête, mais il talonne malgré tout le Core Ultra 5 265K. Les CPU Intel étant déjà plutôt performants sur Cinebench 2024, les nouveaux venus tirent évidemment la couverture à eux.

Microsoft annonce des changements radicaux pour Windows, mais ne présente aucune excuse

Le responsable de la division Windows chez Microsoft vient de publier un long message qui ne constitue pas vraiment des excuses à l'intention des utilisateurs de Windows 11 déçus. Mais il promet des changements majeurs. Voici ce à quoi vous pouvez réellement vous attendre.



Les clients de Microsoft se plaignent de Windows 11 depuis le jour de sa sortie. Et ces derniers temps, ces plaintes sont devenues plus virulentes et plus nombreuses.

Ils se sont plaints :
Du « désordre buggé » de Windows Update
De la volonté d'intégrer de force des fonctionnalités d'IA de marque Copilot dans tous les recoins de Windows (avant de revenir récemment en arrière)
Des ventes incitatives et des publicités
Ainsi que des performances système inégales Et enfin — enfin ! — quelqu'un à Redmond l'a remarqué.
Dans un long article intitulé « Notre engagement envers la qualité de Windows », publié sur le site web de Microsoft et envoyé par e-mail à des millions de membres du programme Windows Insider, le responsable de Windows, Pavan Davuluri, a dressé une longue liste des changements que Microsoft prévoit d'apporter à Windows 11, à partir de ce mois-ci.
Ce qui est le plus remarquable dans cet article, c'est ce qu'il ne contient pas. Voici comment Davuluri a commencé :
"Chaque jour, la communauté nous fait part de son expérience avec Windows. Et au cours des derniers mois, l'équipe et moi-même avons passé beaucoup de temps à analyser vos commentaires. Ce qui ressortait, c'était la voix de personnes qui se soucient profondément de Windows et qui veulent qu'il soit meilleur".
Ce paragraphe mérite sa place au Panthéon des non-excuses, avec une référence croisée au « déversement d'actualités du vendredi » — une technique classique de relations publiques visant à minimiser la couverture médiatique des nouvelles gênantes qui sont publiées.
Voici la liste des changements à venir pour Windows, accompagnée de ma propre interprétation de ce que certains de ces changements signifient réellement. Notez que ces changements seront déployés dans des versions préliminaires à partir de ce mois-ci et tout au long de l'année. Aucune date n'a été annoncée quant à leur mise à disposition au grand public.

Plus de personnalisation de la barre des tâches

On ne pourrait rêver d'exemple plus parfait pour illustrer comment Microsoft a enfin pris en compte ce dont les Insiders se plaignaient depuis des années.
Lorsque Microsoft a publié la première préversion de Windows 11, il y a près de cinq ans, la nouvelle barre des tâches ne disposait pas d'une fonctionnalité très appréciée des utilisateurs expérimentés depuis des décennies : la possibilité de déplacer la barre des tâches de son emplacement par défaut au bas de l'écran et de l'ancrer sur le côté ou en haut.
Sur l'application Feedback Hub, où Microsoft recueille les rapports de bogues et les commentaires des utilisateurs de Windows, une demande de fonctionnalité figure en tête ou près du sommet de la liste depuis le premier jour : « Rétablir la possibilité de déplacer la barre des tâches vers le haut et les côtés de l'écran sous Windows 11. »
Ce matin, cette suggestion avait été plébiscitée plus de 24 000 fois et avait reçu plus de 2 100 commentaires, dont le ton devenait de plus en plus virulent au fil des années, sans aucun signe indiquant que cette fonctionnalité figurait dans la feuille de route.
Les points clés sur les modifications dans Windows
Microsoft a enfin pris acte des plaintes concernant Windows 11.
L'entreprise promet des changements radicaux pour toute une série de fonctionnalités.
Les membres du programme Windows Insiders auront davantage leur mot à dire dans les prochaines versions.
Il est donc tout à fait normal que cette suggestion figure en tête de la liste d'aujourd'hui : « Plus de personnalisation de la barre des tâches, y compris des positions verticale et en haut de l'écran... Nous introduisons la possibilité de la repositionner en haut ou sur les côtés de votre écran, ce qui facilite la personnalisation de votre espace de travail. » Il était temps.
Moins d'IA à tout va
Microsoft n'a cessé d'introduire de force des fonctionnalités d'IA là où elles n'ont absolument pas leur place. Je suis attentivement les commentaires sur les forums, et j'estime qu'environ 99 % des commentaires sur les fonctionnalités d'IA se résument à une simple demande : « S'il vous plaît, arrêtez. »
Dans un article de blog accueillant 2026, le PDG Satya Nadella a affirmé que « nous devons dépasser le débat entre bâclage et sophistication ». En réponse, Internet a fait de « Microslop » le mème le plus populaire de la nouvelle année.
En réponse, Microsoft annonce aujourd'hui qu'il fait marche arrière. « Vous verrez que nous serons plus réfléchis quant à la manière et aux endroits où Copilot s'intègre dans Windows, en nous concentrant sur des expériences véritablement utiles et bien conçues », déclare Davuluri. Plus précisément : « Nous réduisons les points d'entrée inutiles de Copilot, en commençant par des applications comme l'Outil de capture, Photos, Widgets et le Bloc-notes. »

Plus de contrôle sur les mises à jour

Le calendrier des Patch Tuesday était censé rendre les mises à jour Windows prévisibles, mais cela n'a pas fonctionné dans la pratique, à en juger par le nombre de plaintes que j'entends chaque mois concernant une mise à jour Windows indésirable qui interrompt soudainement une réunion en ligne importante ou efface des heures de travail.
La réponse ? « Nous vous donnons plus de contrôle » sur les mises à jour, affirme Microsoft, « tout en réduisant les perturbations liées aux mises à jour grâce à moins de redémarrages automatiques et de notifications. » Lorsque ces changements seront déployés, il devrait être plus facile de passer les mises à jour lors de la configuration de l'appareil, de redémarrer ou d'éteindre l'appareil sans installer les mises à jour, et de suspendre les mises à jour plus longtemps si nécessaire.
Ce sont là des changements bienvenus, qui se faisaient attendre depuis longtemps.

De meilleures performances

J'entends régulièrement des plaintes concernant l'Explorateur de fichiers, dont le chargement est extrêmement lent et qui est également lent dans l'exécution des tâches quotidiennes. L'annonce d'aujourd'hui promet une « réduction du temps de lancement » de l'Explorateur de fichiers, avec « une latence nettement réduite pour la recherche, la navigation et les menus contextuels », ainsi que la fin du scintillement gênant signalé par certains utilisateurs.

La feuille de route prévoit également

« une meilleure efficacité de la mémoire, réduisant l'empreinte mémoire de base de Windows... et des performances plus constantes, même sous charge ».
La clé du plan global d'amélioration des performances réside dans la migration des composants essentiels de l'expérience utilisateur Windows vers WinUI3. Étant donné que WinUI3 existe depuis plus longtemps que Windows 11, il est surprenant que ce changement n'intervienne qu'aujourd'hui.

Une attention accrue portée à la fiabilité

L'article d'aujourd'hui contient une longue discussion sur la fiabilité, qui commence par cette promesse : « À l'échelle du système d'exploitation, nous nous concentrerons sur l'amélioration de la fiabilité de base [et] le renforcement des fondations de Windows en réduisant les plantages au niveau du système d'exploitation, en améliorant la qualité des pilotes et la stabilité des applications dans l'ensemble de notre écosystème afin que les PC fonctionnent de manière fluide et fiable au quotidien. »
Cela semble formidable, mais n'est-ce pas justement ce sur quoi ils étaient déjà censés se concentrer chaque jour ?
Je suis particulièrement intéressé de voir un regain d'intérêt pour le programme Windows Insider. Comme je l'ai écrit il y a près d'un an, ce programme autrefois révolutionnaire est devenu un « véritable fouillis ».
Pavuluri indique que la société prévoit de « [relever] la barre en matière de qualité des versions et [d'offrir] une visibilité plus claire sur les fonctionnalités incluses dans chaque version Insider ».
Toute l'équipe de direction d'Insider a quitté le programme l'année dernière, et je n'ai vu aucune annonce publique concernant de nouveaux changements de personnel. Et plus encore
La liste est longue, avec des améliorations promises pour les connexions Bluetooth et USB, la prise en charge des imprimantes, Windows Hello et la recherche. Il y a même une promesse de rendre les widgets moins gênants. (Bonne chance.)

Le billet se termine par une promesse assez ambitieuse :

"Dans le cadre de cet effort, nous faisons évoluer la manière dont Windows est développé en coulisses afin de relever le niveau de qualité et d'apporter des innovations là où elles comptent le plus, en nous appuyant sur les commentaires que vous nous faites parvenir.
Cela inclut une validation plus approfondie et des tests plus étendus sur du matériel réel et dans des scénarios d'utilisation concrets avant que les nouvelles expériences ne soient proposées aux Windows Insiders, ainsi qu'une approche plus réfléchie quant à l'endroit et à la manière dont les nouvelles fonctionnalités sont introduites. Il en résultera des versions de meilleure qualité, des innovations plus pertinentes et une plus grande flexibilité dans le choix de ce que vous souhaitez essayer. C'est ainsi que nous continuerons à développer et à livrer Windows 11, afin de pouvoir offrir de meilleures expériences avec une plus grande confiance, mois après mois".
Cela me semble être un aveu que l'ensemble du processus de développement de Windows est défaillant depuis un certain temps. Si vous devez relever la barre en matière de qualité, cela ne signifie-t-il pas que vous avez commercialisé des produits qui ne répondaient pas aux normes de qualité de vos clients ? Si vous prévoyez des tests plus étendus sur du matériel réel, cela ne signifie-t-il pas que le régime de tests de ces dernières années était insuffisant ?
En attendant, un simple « Nous sommes désolés » ne ferait pas de mal.

Pour arrêter un pétrolier, il faut éteindre les moteurs 25 km avant !



UN PÉTROLIER est un navire marchand conçu pour le transport en vrac du pétrole et de ses dérivés. Les pétroliers sont classés par leur taille qui est souvent gigantesque ainsi que leur capacité à contenir cette huile minérale.
Il faut beaucoup de carburant pour déplacer ces énormes engins, en effet, plus de 60% du combustible est utilisé aujourd'hui pour le transport maritime surtout du pétrole. Les pétroliers ont généralement de 8 à 12 réservoirs, chaque réservoir est divisé en deux ou trois compartiments indépendants par des cloisons à l'avant et à l'arrière.
Pour arrêter un pétrolier, il faut beaucoup de patience et surtout un bon timing qui varie en fonction de la vitesse du navire pour éviter une catastrophe au rivage. Pour un superpétrolier à pleine charge se déplaçant à une vitesse normale, il faut couper les moteurs 25 km avant d'arriver au rivage ce qui prendra environ 30 minutes pour qu'il s'arrête.

Selon les scientifiques, commencer le travail avant 10h est une forme de torture !



SI VOUS détestez vous réveillez tôt, vous avez probablement raison. Paul Kelley , un chercheur à l'Université d'Oxford a découvert que « la forme la plus courante de la torture moderne » est de forcer les gens à commencer à travailler avant 10h.
Le docteur Paul Kelley a déclaré qu'avant l'âge de 55 ans, le rythme circadien des adultes est totalement désynchronisé par rapport aux heures de travail habituelles, ce qui amène à des conséquences négatives sur nos performances, notre humeur et notre santé mentale.
Ainsi, Kelley croit qu'il doit y avoir un changement dans les horaires du travail afin qu'ils coïncident avec l'horloge naturelle des humains. Il a déclaré que le personnel devrait commencer à travailler à partir de 10h pour optimiser leurs performances et améliorer leur bien-être.
Même chose pour les plus jeunes, les expériences sur le rythme circadien ont montré qu'un enfant de 10 ans ne se concentrera pas entièrement sur le travail académique avant 8h30.
De même, un jeune de 16 ans devrait commencer à 10 h pour obtenir les meilleurs résultats.
Selon le même chercheur, le simple fait de décaler les horaires scolaires pour qu'ils soient en adéquation avec le rythme circadien des élèves pourrait faire augmenter les notes de 10 pour cent.

LE SAVIEZ VOUS

Grosse frayeur en Australie: un parachutiste reste accroché à la queue d'un avion



Un parachutiste a eu la chance de s'en sortir vivant après un spectaculaire accident dans le ciel australien. Juste avant de sauter, son parachute de secours s'est ouvert brutalement, le projetant et le laissant suspendu à la queue de l'avion, avant qu'il ne réussisse finalement à se libérer.



L'incident s'est produit au-dessus de l'aéroport de Tully, dans l'État australien du Queensland. Un Cessna Caravan a décollé avec un pilote et 17 parachutistes.
Le groupe avait prévu de sauter depuis une altitude de 4,5 kilomètres.

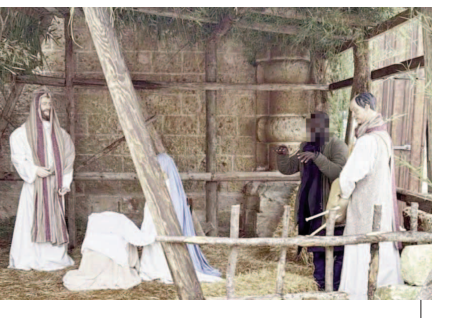
Pendu à la queue de l'appareil

Mais lorsque arrive le tour de la victime de sauter, la poignée de son parachute de secours se coince sur le volet de l'aile, provoquant l'ouverture inattendue du parachute.
Ses jambes heurtent violemment le stabilisateur horizontal gauche, causant des dégâts importants à la queue de l'avion. Le parachute s'emmêle ensuite, laissant l'homme pendu à la queue de l'appareil.

L'avion endommagé

Entre-temps, 13 parachutistes quittent l'avion, tandis que deux autres restent à la porte pour tenter de trouver une solution. La victime parvient, à l'aide d'un couteau à crochet, à couper onze lignes de son parachute de secours, ce qui lui permet de déchirer suffisamment le parachute pour se libérer. Le parachutiste a finalement atterri sain et sauf.
Le pilote est lui resté à bord malgré que la queue d'avion était endommagée. Cela réduit considérablement le contrôle de l'avion, au point qu'il a envisagé de sauter lui aussi en parachute. Il décide d'envoyer un signal de détresse et à une altitude d'environ 750 mètres, de tenter quand même l'atterrissage. Malgré les conditions difficiles, il parvient à poser l'appareil en toute sécurité à l'aéroport de Tully.

Un criminel activement recherché tente maladroitement de se cacher dans une crèche de Noël avant d'être interpellé



UN FUGITIF de 38 ans a tenté d'échapper à la police en Italie en se cachant dans une crèche et en se faisant passer pour un "quatrième roi mage". L'idée était certes originale, mais il a rapidement été démasqué.Une photo de l'incident insolite survenu à Galatone, dans le sud de l'Italie, montre l'homme tentant maladroitement d'imiter l'aspect figé des personnages de la crèche. C'est le maire de Galatone lui-même qui a aperçu cet invité surprise dans la traditionnelle crèche de Noël, samedi matin, alors qu'il passait devant celle-ci sur la Piazza Santissimo Crocifisso.

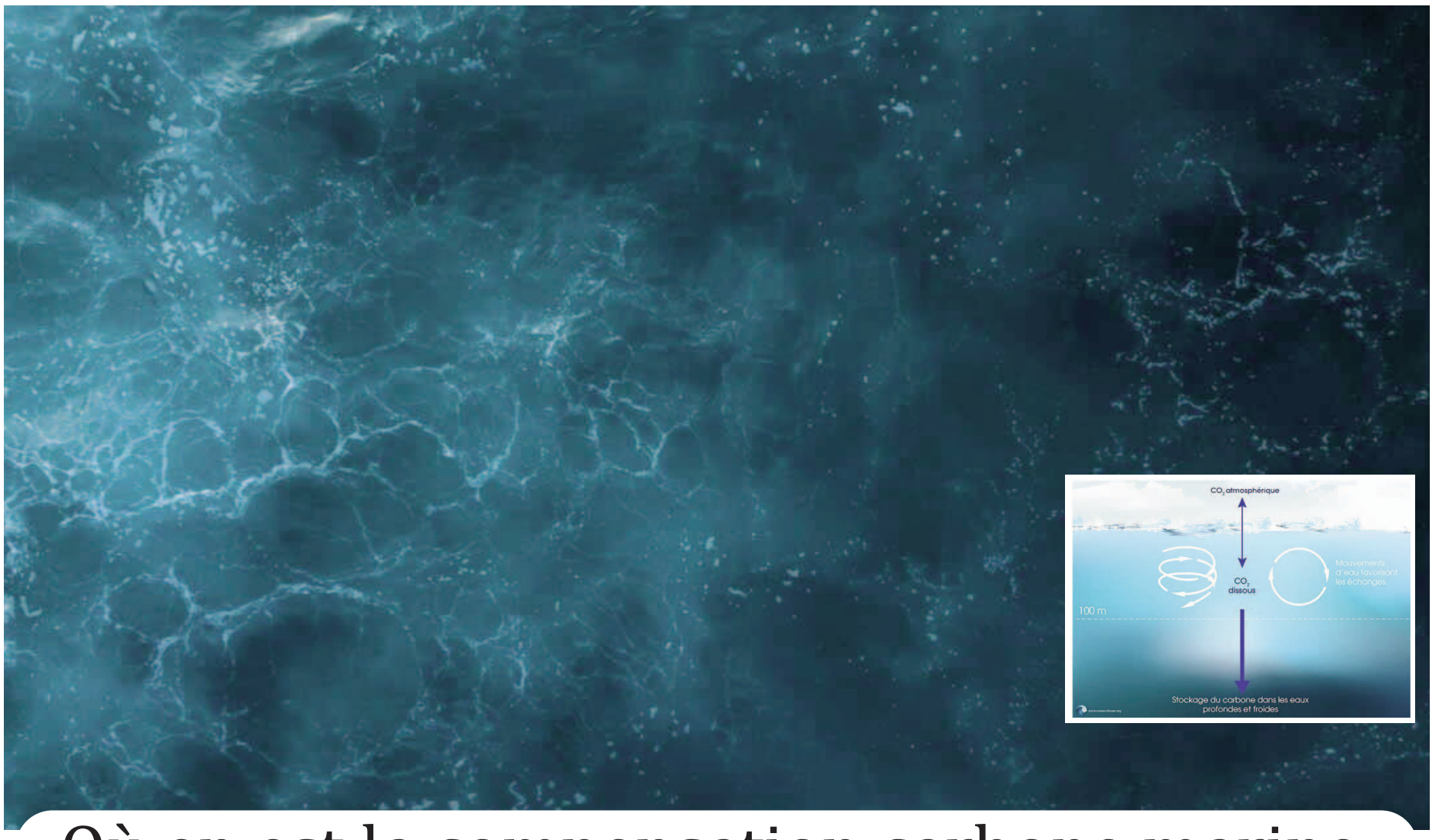
FUGITIF

Le fugitif de 38 ans avait pris la fuite le matin même après avoir aperçu plusieurs policiers dans le quartier. Il serait arrivé à Galatone à pied depuis une ville voisine.Selon les médias italiens, l'homme était recherché depuis la mi-novembre pour des faits incluant agression et rébellion. L'homme, visiblement désorienté, a refusé de quitter la crèche. Le maire a donc appelé la police, qui l'a identifié comme un criminel recherché, visé par un mandat d'arrêt. Il a depuis été transféré à la prison de Lecce, où il purgera sa peine.

Etats-Unis : La chasse à l'homme reprend après la fusillade mortelle à l'université Brown

CHASSE À L'HOMME • Deux jours après la fusillade à l'université Brown, aux Etats-Unis, qui a coûté la vie à deux étudiants et fait neuf blessés, la police poursuit activement la traque du tireur présumé Aux Etats-Unis, la police de Providence a intensifié lundi ses recherches pour retrouver l'auteur présumé de la fusillade survenue samedi sur le campus de l'université Brown, dans le Rhode Island. Les tirs, qui ont éclaté dans un bâtiment d'ingénierie et de physique où se déroulaient des examens, ont fait deux morts et neuf blessés.
Les enquêteurs ont confirmé la libération d'un homme interpellé dans la matinée, estimant qu'aucun élément ne permettait de le relier aux faits. « Il n'y a aucune raison de le considérer comme un suspect potentiel. De toute évidence, nous avons un meurtrier en liberté et nous n'allons donc pas dévoiler notre plan », a expliqué le procureur général du Rhode Island, Peter Neronha.
Sur X, la police a indiqué « renforcer sa présence dans les quartiers » et se rendre « dans les commerces et les résidences pour demander les enregistrements vidéo disponibles ». Dix secondes d'images de vidéosurveillance montrant le suspect de dos, marchant rapidement après la fusillade, ont été diffusées, tandis qu'un appel à témoins a été lancé en coordination avec le FBI. Lors d'une conférence de presse, les enquêteurs ont diffusé lundi une série de photos et vidéos du suspect avant et après les faits. On y voit l'homme vêtu de noir, masqué et coiffé d'un bonnet, se déplacer dans les rues de Providence. « Nous sollicitons l'aide du public pour identifier cet individu », a commenté le chef de la police, le colonel Oscar Perez.





Où en est la compensation carbone marine, cette idée controversée pour limiter le changement climatique?

Alors que le dépassement du seuil des +1,5 °C est désormais inévitable, pour limiter le réchauffement climatique, une nouvelle technique voit peu à peu le jour : compenser nos émissions de carbone grâce à l'océan. Mais une nouvelle étude insiste sur le danger de se reposer uniquement sur ces innovations balbutiantes et appelle à redoubler d'efforts pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre en priorité.

"C'est désormais inévitable". Lors de son discours au sommet des dirigeants, avant la COP30, António Guterres a mis chaque pays devant le fait accompli.
"La science nous dit qu'un dépassement temporaire du seuil des +1,5°C ne pourra pas être évité. Soyons clairs, cette limite est une ligne rouge pour l'humanité. Nous devrons en sortir le plus vite possible, et la science nous dit aussi que c'est toujours possible", a déclaré le secrétaire général des Nations Unies.
Le réchauffement climatique s'accélère, et l'objectif de l'accord de Paris sur le climat, à savoir contenir l'augmentation de la température moyenne de la Terre à +1,5°C maximum par rapport aux niveaux préindustriels, est en effet désormais un échec d'après un consensus scientifique.
Mais ce dépassement pourrait être temporaire, car des solutions existent pour résoudre cette crise, et il est encore temps d'agir.

Le "miracle" de la captation carbone ?

Au début des années 2000, un nouvel allié dans la lutte contre le réchauffement climatique entre en jeu, la compensation carbone. Le principe est simple : compenser nos émissions de Co2 et autres GES (gaz à effet de serre), soit en augmentant le pouvoir de captation d'organismes naturels déjà existants (forêts, mangroves, plancton...), soit en stockant le carbone dans des endroits qui l'empêcheront de se relâcher dans l'atmosphère.
Dès lors, les grands pollueurs de la planète ne jurent plus que par la solution miraculeuse de la captation carbone, qui les soulagerait de la charge de mettre en place une véritable transition énergétique.
Pourtant, dès la popularisation de cette technique, les scientifiques, dont ceux à l'origine de sa découverte, alertaient déjà sur le danger de voir la compensation carbone comme un remède miracle au réchauffement climatique, et d'en oublier de réduire nos émissions exponentielles de GES. 20 ans plus tard, le schéma se répète. Après avoir replanté des forêts et stocké du carbone sous terre, nos dirigeants cherchent désormais à transformer nos océans en puits de carbone pour limiter le réchauffement de la planète.

La compensation carbone marine, une solution balbutiante

Sous l'égide du cercle de réflexion European Marine Bord, une équipe de scientifiques suédois et suédoises a récemment publié un rapport sur l'état des techniques de captation carbone maritime et leur faisabilité.
Tout comme ses prédécesseurs, Helene Muri, qui a dirigé les recherches, appelle à la prudence:
"Les océans peuvent être une partie de la solution climatique, mais nous devons les renforcer et assurer leur protection en premier lieu". "Nous savons comment réduire nos émissions [de GES], nous avons beaucoup de méthodes pour cela, cela doit être notre top priorité" rappelle la scientifique.
De la même manière que sur terre, explique ScienceDaily, la compensation carbone maritime peut passer par la protection et le renforcement de certains écosystèmes, comme les mangroves ou la grande barrière de corail, qui capturent naturellement du Co2, à l'image de nos forêts.
Stimuler la croissance du plancton, qui pourrait absorber le carbone puis le transporter jusqu'au fond de l'océan en coulant, est également une piste envisagée.
Pour la professeure Muri, le plus dur est de prouver l'efficacité de ces méthodes. Combien de temps le carbone restera-t-il au fond de l'océan ? Comment être sûr qu'il ne se déplacera pas ?
"Si vous stockez le carbone dans l'océan, et non dans un réservoir géologique, il devient beaucoup plus difficile de le contrôler et de le surveiller. L'océan ne reste pas en place", rappelle la scientifique.

Quelle organisation internationale serait responsable de la supervision de ces projets ? Et comment vérifier que ceux-ci seront menés correctement ? "Si nous voulons réellement éliminer le carbone grâce aux océans de manière efficace, nous devons nous pencher sérieusement sur les questions de la surveillance de ces activités", résume la scientifique.
La question de l'impact environnemental est également primordiale, ajoute-t-elle.
TotalEnergies se lance déjà dans un projet de compensation carbone marine
Malgré les avertissements de la communauté scientifique sur le balbutiement de ces techniques, certains acteurs investissent déjà massivement dans des projets de captation carbone maritime.
Dans la petite ville insulaire d'Oygarden en Norvège, une drôle d'usine a vu le jour l'année dernière.
Du sol, se dressent des réservoirs géants qui liquéfient le Co2 avant de le transporter par pipelines dans un puits creusé à 2 600 mètres de fond dans la mer de Norvège. L'usine, nommée Northern Lights et détenue de manière tripartite par TotalEnergies, Equinor et Shell, a pour projet de capter et stocker 5 millions de tonnes de Co2 par an jusqu'en 2028.

La captation carbone reste un outil essentiel

Malgré ses défauts, la captation carbone reste indispensable pour limiter le réchauffement climatique. "Tous les scénarios nous montrent que nous aurons besoin de la compensation carbone pour atteindre nos objectifs climatiques les plus ambitieux", insiste la professeure Muri.
En effet, avec beaucoup d'efforts, remplacer les énergies fossiles par le solaire ou l'éolien pour produire de l'énergie est possible.
Mais d'autres secteurs comme l'aviation ou le transport par bateau soit par manque de technologies, soit par manque d'investissements de certains pays, restent aujourd'hui trop complexes à décarboner, comme le rappelle ScienceDaily.
La captation carbone est donc essentielle. "Il y aura des résidus d'émissions de certains secteurs et industries" explique la professeure Muri, "et nous devrons donc capter le carbone à grande échelle".
D'après les prévisions du GIEC, retirer entre 5 et 10 gigatonnes (1 milliard de tonnes) de l'atmosphère chaque année jusqu'en 2100 nous permettrait de repasser en dessous du seuil fatidique des +1,5°C.
En 2024, les émissions mondiales de Co2 étaient de 42,5 gigatonnes, selon le Centre international de recherche climatique d'Oslo.

"La captation carbone n'est pas un remède miracle contre le réchauffement climatique", conclut Helene Muri. Toutefois elle ajoute que ce n'est pas parce qu'il existe encore de nombreuses inconnues et que beaucoup de travail reste à faire, qu'il faut complètement l'écarter de notre arsenal.

Convocation Assemblée Générale Ordinaire

L'ensemble des adhérents sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2025 de la Chambre de Commerce et d'Industrie Algéro-Française, CCIAF, qui se tiendra **le Mercredi 15 avril 2026**
à 9h à la CCIAF - 1 rue du Professeur Vincent – Télémly – Alger.

Ordre du jour :

- Présentation et adoption du rapport moral de l'exercice 2025
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2025
- Décision d'affectation de l'excédent de l'exercice 2025
- Présentation et approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2027
- Validation de la cooptation de nouveaux administrateurs

Cette Assemblée Générale Ordinaire est ouverte aux adhérents à jour de leur cotisation à la date du mercredi 15 avril 202A.
Cette publication tient lieu de convocation.
Le Président : **Michel Bisac**

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



La méningite foudroyante est une infection des méninges potentiellement mortelle causée par la présence de bactéries dans le liquide céphalo-rachidien. Contagion, séquelles, risques.

Méningite foudroyante : Cause, âge, contagion, mortelle ?

Si la méningite virale est souvent bénigne, la méningite bactérienne (foudroyante) relève de l'urgence médicale (SAMU) et nécessite un traitement antibiotique urgent.

Définition : c'est quoi une méningite foudroyante ?

"La méningite foudroyante est une inflammation des méninges, c'est-à-dire des enveloppes qui protègent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière), explique le Professeur Marc Leone, anesthésiste-réanimateur. Elle est liée à la présence de bactéries dans le liquide céphalo-rachidien, c'est-à-dire une infection le plus souvent, pour les formes typiques, due au pneumocoque ou méningocoque". "Une méningite bactérienne se caractérise par une installation brutale d'une altération de l'état général avec fièvre, maux de tête violents, vomissements, intolérance à la lumière, raideur de la nuque, intolérance à la lumière… S'ajoutent quelquefois des petites taches rouges appelées purpura, prédominantes sur les membres inférieurs et signes de gravité de l'infection (choc septique)". En l'absence de traitement rapide, ces méningites bactériennes peuvent : atteindre d'autres parties du système nerveux central comme le cerveau, le cervelet ou le tronc cérébral (on parle alors de "méningo-encéphalite") ; toucher l'ensemble de l'organisme (infection généralisée ou "septicémie"). Dans ce cas, la maladie est dite "invasive".

Méningite : symptômes, vaccin, schéma, des séquelles après ?

La méningite est une infection résultant de l'inflammation des membranes qui couvrent le cerveau et la moelle épinière appelées "méninges". On distingue les méningites virales, bénignes le plus souvent, et bactériennes, plus dangereuses et qui doivent être soignées d'urgence.

Quelle est la cause d'une méningite foudroyante ?

La méningite foudroyante est liée essentiellement à deux bactéries : le pneumocoque (20 à 30 % de mortalité) et le méningocoque (10 % de mortalité). "Après une infection locale, respiratoire (pneumonie), ORL (angine, otite…) ou chez des patients particuliers (splénectomie, brèche entre cerveau et système ORL) ces bactéries présentes dans le rhinopharynx peuvent passer dans le sang, et infecter le liquide céphalo-rachidien", poursuit le professeur. La méningite à pneumocoque (environ 700 cas par an en France) peut survenir chez l'enfant, mais plus souvent chez l'adulte, rappelle l'Assurance Maladie.

C'est le germe le plus fréquemment responsable de méningites bactériennes. Les infections graves à méningocoques touchent environ 500 à 600 personnes par an (dont deux tiers de méningites), avec un pic de fréquence en hiver. Elles sont responsables de 50 à 60 décès par an. La méningite bactérienne est une urgence médicale, et le traitement doit être mis en œuvre rapidement.

Pneumocoque : premiers symptômes, transmission et traitements

Le pneumocoque est une bactérie qui peut causer des maladies comme des pneumonies, des otites ou des sinusites, mais aussi des méningites qui nécessitent un traitement antibiotique d'urgence. Quels sont les symptômes d'une infection à pneumocoque ? Comment se transmet-elle et dans quels cas se faire vacciner ?

A quel âge est-on le plus à risque ?

D'après l'Assurance Maladie, les personnes les plus touchées par des infections graves à méningocoques sont les enfants de moins d'un an, les enfants entre 1 et 4 ans et les jeunes adultes non protégés par la vaccination de 15 à 24 ans. La méningite à pneumocoque peut survenir chez l'enfant, mais plus souvent chez l'adulte.

La méningite foudroyante est-elle contagieuse ?

"Une méningite foudroyante liée à un méningocoque est contagieuse, précise notre interlocuteur.

La transmission se fait par le biais de fines gouttelettes provenant des voies aériennes supérieures des malades ou des porteurs sains (baiser, toux, éternuements, salive, utilisation d'objet contaminé entrant en contact avec la bouche…).

Étant donné sa contagiosité, la mise en place d'un protocole - isolement respiratoire avec port de masques, antibiothérapie, vaccination des sujets contacts … - pour l'entourage du malade est obligatoire". En cas de méningite foudroyante, il faut réaliser une déclaration de cas à l'Agence régionale de santé (ARS). C'est une procédure obligatoire.

Une circulaire de la Direction générale de la santé du 27 juillet 2018 définit la prévention chez les sujets contacts. Dans tous les cas d'infections méningocciques, l'antibioprophylaxie est préconisée pour l'entourage proche, ce qui empêche la contagion entre les individus : la rifampicine doit être administrée pendant 2 jours.

Toutefois, il existe des contre-indications (hypersensibilité, grossesse, maladie hépatique grave, alcoolisme, porphyrie…), et des résistances à la rifampicine pour de rares souches de méningocoques. La prévention repose alors sur la prise de Ceftriaxone par voie injectable ou de Ciprofloxacine par voie orale, en dose unique. Dans le cas de méningites à méningocoques du sérogroupe A, C, Y ou W la prévention par la vaccination permet de compléter l'antibioprophylaxie instaurée pour la protection des sujets ayant eu des contacts proches et répétés avec un malade (généralement les personnes vivant au domicile du malade) et des enfants en bas âge vivant en collectivité, où la promiscuité est grande.

Méningite à méningocoque : symptômes, transmission, vaccin

La méningite à méningocoque est une infection bactérienne qui affecte les membranes du cerveau et est très contagieuse. Elle peut causer de graves lésions cérébrales et se révèle mortelle dans 50% des cas si elle n'est pas traitée. On fait le point avec le Dr Pauline Belenotti, médecin interniste.

Quelle est la mortalité d'une méningite foudroyante ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime, qu'à l'échelle mondiale, une personne sur dix meurt des suites d'une méningite bactérienne et que la moitié des patients souffre de complications graves.

Peut-on guérir d'une méningite foudroyante ?

"Le risque d'évolution rapide d'une méningite foudroyante impose la mise en place d'un traitement antibiotique le plus rapidement possible, si possible dès l'évocation du diagnostic, avertit le professeur Leone.

Dans les pays industrialisés, on utilise en première intention les céphalosporines de 3e génération (cefotaxime, ceftriaxone) en intra-veineuse pendant une durée variable selon le germe (de 4 à 14 jours)". On associe la plupart du temps à l'antibiotique des corticoïdes qui améliorent le pronostic.

Le diagnostic d'une méningite bactérienne est confirmé avec une ponction lombaire pour identifier la bactérie en cause, des hémocultures (= culture de sang permettant également d'identifier le germe) et un bilan sanguin. "On peut également réaliser un scanner cérébral avant ou après la ponction lombaire à la recherche de complications cérébrales".

Quelles sont les séquelles après une méningite foudroyante ?

"Si la prise en charge du patient est rapide, normalement, en quelques jours de traitement, son état se normalise, rassure notre interlocuteur.

Dans le cas contraire, il peut y avoir des séquelles au niveau neurologique telles que des troubles visuels, cognitifs, auditifs (surdité) ou de la mémoire. Il risque aussi une paralysie voire une gangrène pouvant mener à l'amputation d'un membre".

Le vaccin protège-t-il de la méningite foudroyante ?

"Des vaccins homologués contre la méningite à méningocoque et à pneumocoque sont disponibles depuis de nombreuses années et protègent les patients contre certaines souches", conclut le Professeur Leone. Par ailleurs, la vaccination contre le pneumocoque est obligatoire pour les nourrissons nés depuis le 1er janvier 2018 par : deux injections à deux mois d'intervalle (deux et quatre mois) ; un rappel à l'âge de 11 mois, rappelle l'Assurance Maladie.

Elle reste recommandée chez les personnes non vaccinées jusqu'à l'âge de 24 ans ainsi que chez les bébés nés avant cette date.

REBUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIARET
DAIRA DE AIN-KERMES
COMMUNE DE MADENA
CODE FISCAL : 098414105117336
N° :...02.../2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°247/15 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics, Et de délégation du service public et la Loi n° 23-12 du 05 août 2023

le président de l'assemblée populaire communal de Madena informe l'ensemble des entreprises ayant participé à :

L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N° :...01.../2026

PARU DANS LES PRESSES EN DEUX LONGUES ARABE ET ETRANGERE :
ARABE الجزائر الجديدة ET ETRANGER : LE JEUNE INDEPONDANT LE :28 /02/2026
ET DANS LES PRESSES ELECTRONIQUE ARABE WWW.CASBAH TRIBUNE.DZ
ET ETRANGERE : WWW.elmoudjaz.DZ LE : 05/03/2026
RELATIVE AU PROJET :

Etude, Suivi, Réalisation et Equipement D'Une Ecole Primaires Type (1) A AIN M'ZIRAA '(1ER Tranche) (Réalisation)

Qu'après le jugement et l'analyse des offres conformément aux PV du jugement le : 2026/03/12
Et on' appliquant les dispositions cité au cahier de charge .le choix et reçue sur le soumissionnaire cité ci- dessus :

Projet	Non et adresse d'entreprise	N°: NIF	Note technique	Le Montant de l'offre	délais	Remarque
Etude, Suivi, Réalisation et Equipement D'Une Ecole Primaires Type (1) A AIN M'ZIRAA (1ER Tranche) (Réalisation)	SARL BELHAZI MEDROUSSA--TIARET-	002314042399786	100	62.700.029.48	Cinq (05) mois	Offre unique Qualifié techniquement

Tout soumissionnaires contestant ce choix ; peut introduire un recours auprès de la commission compétente dans les dix (10) jours qui suivent la première parution du présent avis conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel citer ultérieurement.

Le Jeune Indépendant du 25/03/2026 / ANEP 2631005115

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE
NIF 413002000013079

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics. la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tlemcen informe tous les soumissionnaires ayant participés à l'appels d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimal au niveau du projet : Acquisition de matériels et équipements de nettoyage et enlèvement des ordures ménagère pour les lots suivants:

LOT N°01 : Acquisition Camion benne t asseuse
LOT N°02 : Acquisition Camion Ampliroll .
LOT N°03 : Acquisition Tracteur Agricole .
LOT N°04 : Acquisition benne tasseuse Tractable
LOT N°05 : Acquisition benne Ampliroll Tractable
LOT N°06 : Acquisition de Bac à ordure

Parus dans le quotidien national الجزائر الجديدة" " en date du **03/02/2026 et « Le Jeune Indépendant»** en date du **04/02/2026.**
Et qu'a l'issue de l'analyse des offres tenue le **08/03/2026** les lots a été attribué provisoirement comme suit :

Désignation Du Lot	Entreprise	NIF	Montant Minimum Montant Du l'offre DA en TTC	Montant Maximum Montant Du l'offre DA en TTC	Délai	Critère de choix (Moins disant)
Lot n°01	SARL BPI/ENH DOUDAH	099835072218369	104.880.000,00	122.360.000,00	Quarante cinq (45) jours	60/60 Points
Lot n° 02:			29.999.999,98	44.999.999,98	Quarante cinq (45) jours	60/60 Points
Lot n°03			20.000.000,04	30.000.000,06	Quarante cinq (45) jours	60/60 Points
Lot n°04	SARL BPI/ENH DOUDAH		14.000.000,00	21.000.000,00	Quarante cinq (45) jours	60/60 Points
Lot n°05			10.000.000,07	15.000.000,10	Quarante cinq (45) jours	60/60 Points
Lot n°06			24.499.996,08	66.499.989,36	Quarante cinq (45) jours	60/60 Points

Conformément à l'article 82 alinéa 3 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant la réglementation des marches publics, Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un Recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délais de (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse Nationale et Bomop.
Conforme ment à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel N°15-247 du 16-09-2015 portant la réglementation des marches publics .les soumissionnaires voulant s'informer des résultats d'évaluation des offres techniques et financières peuvent prendre contact au niveau de la Direction de l'Administration Locale – service des marchés et des programmes dans un délai maximal de trois (03) jour a partir du premier jour de la publication de cet avis d'attribution

Le Jeune Indépendant du 25/03/2026 / ANEP 2631005119

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE KHEMISTI
COMMUNE DE KHEMISTI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N°02/2026

Conformément à l'article 46 du décret président n°23-12 du 16/09/2015 fixant les régle relatives aux Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégation de services public,commune de khemisti informe les soumissionneres participée au appel d'offre nationa ouvert avec exigence capacité minimales N°04/2025publié au journaux le jeune indépendant LE15/01/2026ET **AL DJAZAIR AL DJADIDA LE 14/01/2026 concernant le projet suivant :**
Suivant la procédure d'évaluation et l'analyse des offres conformément aux critéres prévus dans le cahier des charge a donné les résultats suivantes:

N°		ENTREPRISE	N° CARTE D'IDENTIFICATION FISCAL	NOTE TECHNIQUE	MONTANT L'OFFRE	Mantant correct	Mantant Aprée Le rabai	DELAI DE REALISATION	OBSERVATION
01	- EVETEMENT ET STABILISATION DE LA ROUTE RELIANT CC AIN EL KAHLA (ECOLE BOUCHAMA MOHAMED VERS LES FAMILES (NAGAZ ;KOUFI ;KIFANE ;DILEM ET GHOUTTI) SUR 1500 ML	ETP MELLAHI ABDELKADER	18038118003121168	47.83	11.484.392.50	11.484.392.50	/	06 MOIS	MOINT DISANT
02	REVETEMENT ET STABILISATION LA PISTE RELIANT CCN°02 AIN GURGOUR VERS DOUARS LES FAMILLES (BATENE ;LAZAZI ;LASBAH ET HAROUNE)SUR 1800 ML –	EURL SOUIKET MOHAMED TISSEMSILT	001414042338493	67.66	16.470.790.00	16.470.790.00	/	06 MOIS	MOINT DISANT
02	TRAVAUX DE VOIRIE ET TROTTOIRS ET D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES HAI AIV HAMRA 2eme tranche COMMUNE KHEMISTI SUR 2000 ML	EURL SOUIKET MOHAMED TISSEMSILT	001414042338493	68	50.832.150.00	50.832.150.00	49.795.174.14	05 MOIS	MOINT DISANT

L'ensemble des soumissionnaires disposeront d'un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux pour présenter leurs recours à la commission des marchés.

Le Jeune Indépendant du 25/03/2026 / ANEP 2631005158















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis - 2024 — TF1
S.W.A.T.

21h00 Série policière France - 2026 — France 2
Apparences

21h00 Jeu - 2026 — M6
Top chef Saison 17

21h00 Société - France 2025 — CANAL+
FAKE YOU! : Une vraie histoire de faux

20h50 Divertissement — W9
France
Le prime des vérités

20h55 Téléfilm de suspense — CINE+ FRISSON
France - 2024
Prisonnière

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - Autriche - 2016
Tarzan

21h00 Comédie - France 2024 — CINE+ PREMIER
Les boules de Noël

21h00 Sport Le rouge et le noir — CANAL+ SPORT
Enzo, le mythe Ferrari

21h00 Film d'action - Corée du Sud 2025 — CINE CINEMA
The Old Woman with the Knife

20h50 Comédie — CANAL+ family
Grande-Bretagne - 2018
Johnny English contre-attaque

21h15 Divertissement — TMC
France
Canap 91

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2019)

Charlie's Angels

À Rio de Janeiro, les agents des Charlie's Angels, Sabina Wilson (Kristen Stewart) et Jane Kano (Ella Balinska), sont en mission pour récupérer un prototype technologique volé. Leur expertise et leur ingéniosité sont mises à l'épreuve alors qu'elles se retrouvent confrontées à un réseau criminel impitoyable. Un an plus tard, à Hambourg, Elena Houghlin (Naomi Scott), une brillante développeuse informatique, découvre une faille alarmante dans un logiciel potentiellement dangereux. Malgré ses efforts pour alerter son supérieur, elle se sent ignorée et menacée.

22h50

Thriller (Etats-Unis - France - Italie 2003)

Braquage à l'italienne

Charlie Croker (Mark Wahlberg), un braqueur charismatique, orchestrera un audacieux vol à Venise avec son équipe de spécialistes. Leur plan, méticuleusement élaboré, est sur le point de devenir légendaire. Cependant, lors du partage du butin, la trahison frappe : Steve Frezelli (Edward Norton), l'un des membres, s'empare des lingots d'or et tue John Bridger (Donald Sutherland), le génie derrière l'opération. Après plusieurs mois de silence, Charlie, hanté par la perte de son mentor, découvre que Steve s'est installé en Californie.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:50	12:35	16:05	18:45	20:10
CONSTANTINE	04:56	12:40	16:09	18:50	20:14
ALGER	05:10	12:54	16:24	19:04	20:27
OUARGLA	05:07	12:45	16:14	18:54	20:13
CHLEF	05:17	13:01	16:31	19:11	20:35
MOSTAGANEM	05:22	13:05	16:35	19:15	20:39
ORAN	05:26	13:09	16:38	19:18	20:42

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8449 – MERCREDI 25 MARS 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	17°	7°
Oran	18°	9°
Constantine	16°	4°
Ouargla	23°	11°

ALBARES EN VISITE DE DEUX JOURS EN ALGÉRIE

Le grand retour à la raison stratégique

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, entame ce jeudi une visite historique en Algérie censée conforter une relation vitale entre les deux pays dans un contexte international émaillé de turbulences.



José Manuel Albares.

Au cours de sa visite de deux jours, le chef de la diplomatie espagnole se rendra vendredi à Oran, la ville ayant une symbolique en raison des connexions entre les villes espagnoles du sud dont Alicante et la capitale de l'ouest le seul consulat espagnol hors de la capitale. Comme le veut la coutume, le diplomate espagnol devrait être reçu par le président de la république Abdelmadjid Tebboune après sa rencontre avec son homologue algérien Ahmed Attaf.

Pour le gouvernement de Pedro Sánchez, ce voyage constitue la concrétisation définitive de la normalisation diplomatique début de 2024, suite à la crise qui a éclaté en mars 2022 entre les deux pays provoqué par le revirement de Madrid sur le dossier du Sahara occidental. Certes les échanges des visites des ministres de l'intérieur des deux pays en 2025 avaient enclenché la dynamique de réconciliation et de refondation des relations bilatérales sur de nouvelles bases.

A la veille de cette visite, M. Alabres a qualifié l'Algérie de «partenaire stratégique et ami», des propos qui renseignent sur la volonté de Madrid à assurer la position de l'Espagne dans une architecture énergétique européenne en pleine mutation, induite par les conflits en Ukraine et la récente guerre au Moyen-Orient, opposant l'Iran à la coalition israélo-américaine. Il est évident que le pilier central de cette visite reste la sécurité énergétique. L'Algérie est redevenue le premier fournisseur de gaz de l'Espagne, reprenant la tête devant les Etats-Unis grâce à la stabilité de ses livraisons par pipeline via le gazoduc Medgaz. La part de l'Algérie dans le marché espagnol ne cesse de croître depuis les trois dernières années aux dépens du GNL américain passant de 28 % en 2023 à 38 % en 2024-2025. Le gaz de pipeline s'est avéré plus compétitif et moins volatil que le gaz naturel liquéfié (GNL) acheté sur le marché spot. L'objectif d'Albaret est de stabiliser cette part au-dessus des 40 % en sécurisant des contrats à long terme, essentiels pour freiner l'inflation énergétique en Espagne, soulignent des médias espagnols.

Au-delà de l'énergie, le ministre espagnol doit préparer la 8e session de la réunion de haut niveau (RHN), un sommet bilatéral qui devrait réunir prochainement le président de la république Abdelmadjid Tebboune au chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez. Trois dossiers majeurs seront sur la table de cette commission, en premier lieu la relance du partenariat commercial. Après deux ans de gel qui ont coûté plus de 3 milliards d'euros aux entreprises ibériques. Les exportations espagnoles vers l'Algérie ont triplé en 2025. Alors que la question de l'immigration clandestine est déjà entre les mains des ministères de l'intérieur qui ont d'ores et déjà mise en place un programme de coopération pour 2025-2026, sur le renforcement de la surveillance des côtes et la stabilité au Sahel, zone de préoccupation majeure pour les deux capitales seront également au menu des discussions entre Albares et Attaf et ensuite au sein de la réunion de haut niveau. La dimension culturelle est au cœur de la vision de Madrid qui s'appuiera sur les «liens humains», notamment via le réseau de l'Institut Cervantès, pour renforcer le dialogue bilatéral.

De notre correspondante,
Majda Khellaf

PROGRAMME AADL 3

Passer du F3 au F4 devient possible

AVEC sa formule de location-vente, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) permet dorénavant aux souscripteurs du programme AADL 3 de demander un changement de type de logement, en passant d'un appartement de trois pièces (F3) à un quatre pièces (F4). C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'agence. Dans l'optique de répondre à l'évolution de leurs besoins familiaux, cette mesure s'adresse aux familles comptant au moins deux enfants, leur offrant la possibilité d'adapter leur logement, a-t-on appris dans la même source. Il convient de noter que la demande s'effectue exclusivement en ligne via le site officiel de l'AADL : www.aadl.dz. Pour ce faire, les souscripteurs doivent se connecter à leur compte personnel, accéder à la rubrique «autres options» et sélectionner «changement de type de logement», avant de confirmer leur choix pour validation.

K. A.

TIZI OUZOU

Près de 200 affaires de stupéfiants traitées en février

DANS le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les services de police de Tizi-Ouzou ont traité 198 affaires au cours du mois de février 2026. Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, 23 de ces affaires concernaient la commercialisation de drogues, tandis que les 175 autres étaient liées à l'usage personnel de produits psychotropes. Parallèlement, les services de police ont présenté devant les juridictions compétentes 215 individus pour des affaires d'escroquerie et d'abus de confiance. Le communiqué souligne également le succès des opérations de saisie : 654 grammes de kif traité et 1 128 capsules psychotropes ont été retirés de la circulation.

Saïd Tissegouine

64 ANS DE RELATIONS

Moscou salue une coopération durable avec l'Algérie

LA RUSSIE et l'Algérie entretiennent, à l'heure actuelle, un dialogue politique dynamique, manifesté par l'intensification des liens interparlementaires, les échanges réguliers tous azimuts de délégations de part et d'autre, outre la ratification de multiples contrats bilatéraux, dans le sillage des rapports historiques qui les unissent. C'est ce qu'a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie (MID) à l'occasion du 64e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Selon le texte officiel, la diplomatie russe a affirmé que les relations diplomatiques entre l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) et l'Algérie ont été établies le 23 mars 1962, précisant que l'URSS «a été le premier Etat à offrir son amitié à la jeune République». Selon le communiqué, l'Union soviétique a apporté «un soutien complet au peuple algérien», particulièrement par le biais de la participation d'ingénieurs et de spécialistes soviétiques à la construction d'infrastructures et au développement économique de l'Algérie durant les premières années suivant l'indépendance.

De surcroît, le ministère russe des Affaires étrangères a rappelé que le 26 décembre 1991, la République algérienne démocratique et populaire a, officiellement, reconnu la Fédération de Russie à la suite de la dissolution de l'URSS. «L'ambassade de Russie en Algérie et l'ambassade d'Algérie en Russie restent en opération», a-t-on précisé dans le communiqué. Selon Moscou, la Russie et l'Algérie maintiennent, à l'heure qu'il est, un dialogue politique actif, caractérisé par l'élargissement des relations interparlementaires et des échanges réguliers de délégations à différents niveaux. Le même texte a indiqué qu'en 2025, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a tenu trois réunions avec Ahmed Attaf, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, en référence à un entretien, en présentiel à New York, lors de l'Assemblée générale de l'ONU, à un appel téléphonique en octobre dernier, et à une rencontre en marge de sa participation à la 2e session du Forum de partenariat Afrique-Russie (Caire).

La diplomatie russe a souligné l'existence de plusieurs accords bilatéraux en vigueur entre les deux pays, notamment une convention d'entraide judiciaire, l'accès algérien au système de navigation par satellite GLONASS et la protection de la propriété intellectuelle dans le cadre de la coopération militaire et technique. En 2023, lors de la visite du président Abdelmadjid Tebboune à Moscou, une déclaration sur le renforcement de la coopération stratégique avait été signée. Le département de Sergueï Lavrov a précisé que «l'Algérie demeure l'un des principaux partenaires commerciaux de la Russie en Afrique», avec des échanges d'environ 3 milliards de dollars par an, portant principalement sur des produits de haute technologie, machines, équipements, véhicules, ainsi que des produits alimentaires et agricoles. Les domaines clés de la coopération incluent l'énergie, la métallurgie, le minerai de fer et l'industrie automobile.

La coopération éducative est également en hausse : plus de 3 000 étudiants algériens étudient en Russie, et environ 20 000 diplômés des universités civiles et militaires russes sont recensés. La diplomatie russe a conclu en adressant ses vœux de prospérité et de succès continu à l'Algérie.

Khalil Aouir